



BULLETIN MUNICIPAL
N° 58 DÉCEMBRE 2017
WWW.LOUANNEC.COM



Bulletin municipal N°58

Décembre 2017

SOMMAIRE

LE MOT DE LA RÉDACTION

LE MOT DU MAIRE

LES ADJOINTS

Bilan des trois premières années.....	p 4-5
Travaux	p 6
Finances.....	p 7
CCAS	p 8
Camping	p 9-10
Environnement.....	p 10
Ludothèque communale.....	p 12
Commission Communale des Jeunes	p 12
Accueils de loisirs.....	p 13
Bibliothèque	p 14

LA VIE MUNICIPALE

CR des conseils municipaux	pp 14 à 24
Taxe de séjour - Recensement	p 24
la doyenne - Marathon	p 25
Départs à la retraite.....	p 28
Repas des anciens	p 29

LA VIE SCOLAIRE

Ecole Maternelle.....	p 30
Ecole élémentaires	p 31
CAEL - FCPE	p 32

LA VIE ASSOCIATIVE

ARAL - Baby gym	p 33
Espoirs Talibés	p 34
Diwan - Les créateurs amateurs	p 35
Bourse aux vêtements - Louannigous.....	p 36
La Gavotte Louannécaine	
Ateliers et chemins	p 37
Danse Passion - CAL	p 38
Tarot - Viens jouer	p 39

LA VIE SPORTIVE

Baby ball - AGEL	p 40
USPL - Louannec Volley	p 41
Tennis Club - Tennis de table	p 42
Cyclos - Les Sternes.....	p 43

ARRÊT SUR IMAGES P 44

PÈLE MÊLE - ÉTAT CIVIL P 45 à 47

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS P 47

RENCONTRE P 48

ARTISANS COMMERÇANTS P 49

INFOS PRATIQUES P 50



Voici le 58^{ème} numéro de votre Bulletin Municipal.
En espérant qu'il vous apportera les informations que vous recherchez

Toute l'équipe vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter sur le site internet de la commune à cette adresse : www.louannec.com

Associations de la commune, n'hésitez pas à utiliser la newsletter pour annoncer vos manifestations et animations diverses

Nous nous ferons un plaisir de les publier.



Couverture : l'Eglise de Louannec illuminée pour Noël.

Ce bulletin est respectueux de l'environnement. Il est imprimé avec des encres naturelles et sur du papier recyclé.



Chers Louannécains,

L'année qui vient de s'écouler a chamboulé le paysage politique français. Les partis politiques traditionnels, qu'ils soient de gauche ou de droite, ont été bousculés dans leurs habitudes et doivent dorénavant se réinventer. Les réformes engagées dès le début du quinquennat par le gouvernement font craindre à une partie de la population une remise en cause du modèle social à la française. J'aime à penser qu'aujourd'hui une partie de ces réformes puisse libérer le marché du travail afin de permettre au plus grand nombre d'avoir un emploi, raisonnablement rémunéré, afin de pouvoir se projeter sur l'avenir. Les premiers retours, la reprise qui se dessine, laissent entrevoir des possibilités et une tendance qui poussent à l'optimisme. Mais la vigilance et la bienveillance restent de mise.

Bien sûr, la suppression de la taxe d'habitation pour 80% de la population, voire une suppression définitive au delà de 2020, même si l'Etat s'est engagé à compenser dès le premier euro sur les trois années à venir, fait craindre une perte d'autonomie financière pour les collectivités comme la nôtre. La réforme de la fiscalité promise par le chef de l'Etat devrait répondre à cette attente, en espérant qu'elle puisse garantir la place essentielle de la commune dans la cohésion du mille feuille des collectivités. Les fusions à répétition ne permettent plus cette cohésion. Elles éloignent encore un peu plus le citoyen des organes décisionnels et mettent à mal les services attendus par les citoyens au quotidien.

Le conseil municipal a validé le Plan Local d'Urbanisme (PLU) lors de sa séance du mois de mars et ainsi arrêté le PLU de Louannec. Malheureusement, et malgré tous nos échanges en amont, le préfet, sur conseil de ses services, a déposé un recours au tribunal administratif. Le jugement en référé suspension du mois d'octobre a partiellement suspendu le PLU sur le quartier du Truzugal et l'espace au delà de la zone humide de Poulajous. En attendant le jugement sur le fond prévu d'ici 6 à 8 mois, nous travaillons de concert avec les services de la préfecture et de la sous-préfecture afin de minimiser au maximum les impacts sur le projet communal. En espérant que l'effort de pédagogie consenti soit suffisant.

Vous l'avez sûrement constaté, les derniers mois de l'année ont été l'occasion de beaucoup de travaux sur la commune comme vous le verrez à la page voirie/travaux : effacement des réseaux moyenne tension, effacement des réseaux basse tension dans certains quartiers, rénovation du réseau d'eau potable, avant les travaux de voirie en 2018. Tous ces travaux génèrent évidemment quelques contraintes inévitables pour les riverains, mais démontrent le dynamisme de la commune de Louannec et l'engagement du conseil municipal à maintenir et développer notre cadre de vie, ce qui n'est pas le cas de beaucoup de communes aux alentours.

En cette fin d'année, j'ai souhaité, avec l'équipe municipale, faire un retour arrière sur les trois premières années du mandat. Vous retrouverez donc sur les deux pages qui suivent un point de situation sur nos engagements pris en 2014.

Profitez bien de ces moments privilégiés que sont les fêtes de fin d'année, avec une pensée toute particulière pour les personnes disparues cette année, qu'elles soient célèbres ou non.

A tous, je souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2018.

Le Maire

Gervais EGAUT

"War Araok Bepred"



3 ANNÉES AU SERVICE DES LOUANNÉCAINS

Exposer notre action à mi-mandat, c'est constater la réalisation totale ou partielle de nos engagements. Revenir sur les engagements de campagne, c'est aussi témoigner des actions communales.

Les objectifs ont été définis il y a 3 ans et il nous a paru intéressant de faire un état des réalisations.

FISCALITE - FINANCES

Malgré la baisse des dotations (DGF - 16% en 3 ans), la participation à la réduction des déficits publics, le conseil municipal a respecté ses engagements :

- Maintien du taux des impôts communaux depuis le début du mandat.
- Maîtrise de l'endettement par habitant (740 € en 2014, 670 € en 2017), malgré des investissements toujours conséquents (salle des sports, effacements réseaux, voirie, rénovation de bâtiments, ...), grâce à un maintien de l'autofinancement et une maîtrise des emprunts.

SOCIAL

L'action sociale communale se porte sur plusieurs axes d'intervention intergénérationnels :

- Construction de logements sociaux de qualité (+17 logements à Poulajous) pour favoriser l'arrivée de jeunes ménages dans la commune.
- Mise en place d'une Commission Communale des jeunes (CCJ) et lancement d'un premier projet d'étude pour la création d'un street-park.
- Inscription dans le P.L.U. du projet de résidence des personnes âgées au centre bourg.
- Action sociale en liaison avec le C.C.A.S. (continuité des colis de Noël et du repas des anciens ...).
- Plantation d'arbres de naissance.



ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

La commune de Louannec a toujours été soucieuse de son environnement et de l'amélioration du cadre de vie de ses habitants :

- Étude d'aménagement de la zone humide du Poulajous : étude en cours avec un objectif de réalisation sur plusieurs années.
- Enfouissement des points de collecte d'ordures ménagères et de tri sélectif.
- Rénovation progressive de l'éclairage public pour des économies d'énergie.



- Nettoyage des plages en mai et septembre.
- Mise en accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite des bâtiments publics.
- Aménagement de cheminements doux (chemin cabinet médical accessible à pied à partir du bourg, voie douce).

TRAVAUX - BATIMENTS - VOIRIE - SECURITE

- Rénovation de la voirie : Kernu, Mézernec, Kerjean, Croajou, Kerespertz et bien d'autres...
- Sécurisation de quartiers dont la côte de Kernu...
- Effacement progressif des réseaux basse tension et télécom.
- Mise en accessibilité des bâtiments publics (église, salles des sports,...).
- Rénovation de la mairie avec accessibilité PMR
- Aménagement des ateliers municipaux (box) et démarrage de la construction d'un hangar.
- Nouvelle salle multisports au Carpont.
- Réfection des tribunes, des vestiaires et du club house du terrain de foot.

URBANISME

Validation du PLU de Louannec en mars 2017 : un recours préfectoral au tribunal administratif, laisse craindre une remise en cause partielle du projet communal ce qui a pour effet de ralentir le développement annoncé.

Les choix mis en place, lors de l'élaboration du PLU,



sont en phase avec les lois en vigueur - limitation de la consommation des terres, resserrement dans le bourg des logements, proches des services - mais contraints par un SCOT imprécis et inapproprié.

Néanmoins, ce P.L.U. est aligné sur une augmentation maîtrisée de 1,5% de la population à l'horizon 2025/2030, un certain nombre de lotissements communaux ou privés, indiqués dans des OAPs verront le jour progressivement.

ENFANCE – JEUNESSE – ECOLES



- Équipements informatiques à l'école élémentaire.
- Équipement de la salle de sports à l'école maternelle.
- Prolongement des TAP pour l'année 2017-2018 (la commune les a mis en place dès la première année en 2012).
- Participation des enfants de la Commission Communale des Jeunes aux actions pour une formation à la citoyenneté (nettoyage des plages, confection des colis pour les personnes âgées...).
- Aménagement d'espaces de jeux pour les enfants (Roch Gwen, Penker, ...).

CAMPING

- Rénovation des infrastructures (accueil, sanitaires, liner piscine, ...).

- Renouvellement de mobile-homes et rééquipements à neuf dans les autres.
- Aménagement d'un parking dédié.
- Augmentation des services (Animation, wifi, ...).

COMMUNICATION – ANIMATION



- Site Internet modernisé et nouveau plan de la commune en cours.
- Mise en place d'une newsletter.
- Conférences annuelles (E. Renan, P. Munier).
- Défi sportif Louannec Perros.
- Fête du Lenn et feu d'artifice en été.



L'INTERCOMMUNALITE

Le début du mandat a été marqué par beaucoup de fusions, cela a permis à LTC de passer de 20 à 60 communes, de Plestin les Grèves à Pleubian. Ces changements, parfois difficiles, doivent permettre de converger vers un projet commun, avec comme fil conducteur la mutualisation des moyens.

Les transferts de compétence se sont succédés au fil des ans (école de musique, SDIS, GEMAPI, ...).

Gervais EGAUT



LA COMMUNE DE LOUANNEC : un vaste chantier en cette fin d'année 2017



Voirie définitive de Poulajous Bihan : la réception des travaux a eu lieu le mercredi 22 novembre.

Travaux d'enrobés en cours sur la route de Kernu, du haut de côte jusqu'au rond-point de Roz à Histin.



Travaux d'enrobés terminés sur la route de Kerjean.

Au carrefour du Croajou/Mézer nec, avant la réfection de voirie en enrobés, le Syndicat d'eau du Trégor remplace les conduites d'eau en fonte grise par des conduites en PVC et l'entreprise Colas va rénover le réseau d'eaux pluviales sous ce carrefour.



Autres chantiers en cours :

L'entreprise ARC, travaillant pour ENEDIS, procède actuellement à l'effacement d'une bonne partie des réseaux Moyenne Tension sur la commune.

L'entreprise LE DU a commencé les travaux d'effacement des réseaux Basse Tension dans le quartier de Kerguen Vian, en y ajoutant l'éclairage public.

Chantiers terminés :

Le chemin piétonnier entre le bourg et la cabinet paramédical de la route de Tréguier est terminé, avec un revêtement en grou-chaux.

L'abri-bus du carrefour du Croajou/Stivel est mis en place et opérationnel. La finition en enrobés sur la périphérie et l'accès seront réalisés prochainement.

Jean-Pierre MORVAN



FINANCES

Les éléments budgétaires des communes du canton n'étant pas encore présents sur le site du ministère, je vous propose une synthèse faite par la Trésorerie de Lannion sur nos finances de 2016. Vous trouverez ci-après les éléments d'analyse :

1) Nos recettes de fonctionnement :

En €/hab.	Commune	Montant en € par habitant pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Ressources fiscales	402 €	498 €	496 €	541 €
Dotations de participations	194 €	282 €	241 €	207 €
Ventes de produits courants non financiers	77 €	101 €	96 €	103 €
Produits financiers	0 €	17 €	4 €	2 €
Produits réels exceptionnels	16 €	9 €	9 €	10 €

La Trésorerie de Lannion a réalisé, d'abord, une comparaison de nos recettes par rapport aux communes de même taille (strate de 2 000 à 3 500 habitants) sur le département, sur la région et au niveau national : La pression fiscale, sur les contribuables de Louannec, reste inférieure aux communes de la même strate. De la même façon, les dotations de l'Etat sont moins importantes à Louannec.

Cela n'empêche pas le développement de la commune depuis de nombreuses années.

2) Nos dépenses de fonctionnement :

En €/hab.	Commune	Montant en € par habitant pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Charges générales	146 €	198 €	188 €	216 €
Charges de personnel	293 €	366 €	329 €	353 €
Charges de gestion courante	65 €	88 €	102 €	98 €
Charges réelles financières	9 €	97 €	41 €	27 €
Charge réelles exceptionnelles	1 €	6 €	3 €	3 €

Là encore, nos dépenses de fonctionnement sont moins importantes par rapport aux communes de la même strate.

Les projets d'investissements réalisés depuis longtemps, ont été financés raisonnablement. Les charges réelles financières ne sont pas très lourdes pour la trésorerie de la commune.

3) La capacité d'autofinancement :

C'est l'excédent résultant du fonctionnement. Cela nous permet de rembourser la part en capital de nos emprunts et de dégager aussi des ressources propres pour participer aux financements des investissements. En 2016, la Capacité d'Autofinancement Nette (après remboursement de la part en capital des emprunts), représentait les 2/3 de l'excédent en fonctionnement, soit une marge intéressante pour les investissements (plus de 360 000 € pour 2016). Pour 2015, cette

marge se situait à un peu plus de 355 000 €.

4) Nos dépenses principales d'investissement :

En €/hab.	Commune	Montant en € par habitant pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	296 €	272 €	285 €	274 €
Remboursements liés aux emprunts et autres dettes	59 €	124 €	86 €	73 €

Nos investissements ont été importants avec le doublement de la salle des sports, sur ces dernières années. Mais du fait de notre capacité d'autofinancement, cela a permis de limiter le financement par emprunts, et donc d'avoir des remboursements inférieurs aux moyennes de la même strate.

5) Nos recettes principales d'investissement :

En €/hab.	Commune	Montant en € par habitant pour la strate de référence		
		Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	27 €	46 €	48 €	54 €
Recettes liées aux emprunts	0 €	48 €	51 €	61 €
Remboursements liés aux emprunts et autres dettes	30 €	48 €	51 €	61 €

Les investissements ont été financés sur les fonds propres de la commune, donc pas besoin de réaliser des emprunts.

Les subventions et participations d'équipements reçues n'ont pas été à la hauteur de celles qui étaient prévues.

6) Notre endettement :

Entre 2012 et 2016, les dettes financières sont passées de plus de 3 100 000 € à environ 1 900 000 €.

Et nos charges financières sont passées sur la même période, de près de 80 000 € en 2012, à moins de 30 000 € en 2016.

7) Nos dotations perçues :

Entre 2012 et 2016, les DGF perçues ont diminué, et sont passées d'environ 470 000 € à 380 000 €.

Voilà la situation financière de votre commune pour 2016.

Il est vrai que cela est un peu technique. J'espère que cette synthèse de la Trésorerie de LANNION a pu vous apporter des éclairages sur la bonne santé de votre commune.

Je vous souhaite de très BONNES FÊTES en cette fin d'année.

Marc BACUS



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le traitement de la pauvreté et l'aide aux personnes en difficulté ne datent pas d'hier. L'action sociale s'est progressivement organisée. Conséutivement aux lois de décentralisation, voilà un peu plus de 30 ans, le bureau d'aide sociale devient le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Le CCAS aide et soutient les personnes les plus défavorisées. Il est le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale, peut réellement s'exercer. Il s'impose comme un outil politique incontournable de l'action sociale locale.

Le CCAS est présidé de plein droit par le maire de notre commune.

Son conseil d'administration est constitué paritamment d'élus locaux désignés par le conseil municipal : Emmanuel COGNEAU, Dominique GANNAT, Dany PAGE, Nicole MICHEL et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire : Yves BLANCHARD, Catherine CALVEZ, Carmen LAIZET, Gabriel MARCHAND. On compte parmi celles-ci, un représentant des associations familiales, un représentant des associations de personnes handicapées, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées et un représentant des associations œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion.

Il détermine les orientations et les priorités de la politique sociale locale.

Sa mission est une mission de solidarité. Il anime

une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il examine toutes les demandes qui lui sont adressées lors de réunions de travail, répond aux demandes et assure un suivi.

Il se mobilise dans la lutte contre l'exclusion (en particulier, aide alimentaire), services d'aide à domicile, prévention et animation pour les personnes âgées, soutien au logement et à l'hébergement, petite enfance, enfance/jeunesse, soutien aux personnes en situation de handicap.

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telle que la MDD* (Maison du Département de Lannion), le Conseil départemental, la Préfecture ou les organismes de sécurité sociale.

Il intervient également dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : secours d'urgence, prêts sans intérêt, colis alimentaires, chèques d'accompagnement personnalisé.

N'hésitez pas à prendre contact en mairie au 02 96 23 20 63.

J'assure une permanence le jeudi matin de 10h à 12h ou sur rendez-vous.

Nicole MICHEL
Adjointe Affaires Sociales

ESPACE AUTONOMIE À LA MAISON DU DÉPARTEMENT DE LANNION

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Conseil départemental dispose au sein de la Maison du Département à Lannion d'un espace Autonomie dédié aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à leurs aidants.

Cet espace regroupe :

- les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC)
- les évaluatrices pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- l'évaluatrice pour les Plans d'Actions Personnalisés (PAP-CARSAT)

- les infirmiers de santé adulte
- l'infirmière chargée du suivi des personnes âgées ou handicapées en famille d'accueil

Pour toute information :

Maison du département (MDD)

Espace Autonomie

13 Bd Louis Guillou

Lannion

Tél 02 96 04 01 61 (espace autonomie)
ou 02 96 04 01 04 (accueil de la MDD)



CAMPING

Les résultats de l'année 2017 s'inscrivent dans la continuité des années 2015-2016.

Le camping a réalisé d'Avril à Septembre plus de 15000 nuitées*, ce qui représente une augmentation de la fréquentation de près de 10% par rapport à l'année précédente.

Les nouveautés de cette année ont eu un fort succès auprès de nos vacanciers :

- Nouveau parking à l'entrée du camping.
- Wifi performant et gratuit.
- Changement du liner et des margelles de la piscine.
- Réhabilitation du sanitaire principal (première étape).

Pour la saison prochaine, la commission camping prépare de nouveaux investissements :

- Couverture du snack.
- Remplacement des machines à laver et sèche-linge.

- Deuxième étape de la réhabilitation du sanitaire principal.

- Remplacement d'une partie des mobil-homes communaux.

Le camping de Louannec en bordure de mer dépend du Domaine Public Maritime (DPM). Le DPM a été créé en 1566 et modifié par Colbert en 1681 par ordonnance. Ces règles sont anciennes et parfois inadaptées pour développer un camping. Pourtant, nous devons être en conformité avec le DPM afin de protéger le littoral de notre commune et de rester dans le cadre de la loi.

La protection du littoral sera un sujet d'actualité pour la commission camping et le conseil municipal pour les prochaines années.

* nuitées = le nombre de nuits où un emplacement a été loué, peu importe le nombre de personnes sur cet emplacement



Le bagad de Tréguier qui s'est produit au camping cet été avec un bagad espagnol de Galice.

Pour l'animation du camping, nous recherchons 2 animateurs possédant le BAFA. Si vous le souhaitez, vous pouvez postuler à l'accueil de la Mairie.

ÉCOLE DE VOILE

Offrez à vos enfants et/ou petits enfants la possibilité de s'initier en toute sécurité à la pratique de la voile sur le Lenn grâce à l'école de voile de Louannec !

Cette école fonctionne en collaboration et sous la responsabilité de l'école de voile de Perros-Guirec avec le label «Fédération Française de Voile».

L'encadrement est assuré par des moniteurs qualifiés. Les inscriptions sont prises à l'accueil du camping à partir du mois d'Avril.

Vous pouvez également louer des kayaks de mer et des mini-catamarans.

Pierre VAISSIE



Commune de LOUANNEC - Tarifs Camping 2018 en euros

Camping	Tarif par nuitée		
Arrhes pour réservation	25%		
Forfait emplacement = 1 voiture + 2 personnes	Basse saison	Moyenne saison	Haute saison
	du 31/03 au 27/04 du 15/09 au 29/09	du 28/04 au 29/06 du 25/08 au 14/09	30/06 au 24/08
Forfait emplacement	11,90	14,00	16,20
Forfait emplacement + électricité	15,30	17,70	20,30
Forfait emplacement + électricité + eau	16,25	18,80	21,40
Supplément campeur	3,00	3,20	4,30
Supplément campeur de 3 ans à 7 ans	1,75	2,00	2,50
Supplément animal	2,00	2,00	3,00
Supplément voiture	2,40	3,00	3,50
Supplément double essieux	10,00	10,00	10,00
Garage mort pendant ouverture	Tarif normal + 1 adulte/nuitée		
Badge d'accès camping (caution)	10,00		
Frais de dossier	10	10	10
Mobilhomes-CarHomes de la Commune de LOUANNEC	Basse saison	Moyenne saison	Haute saison
			Très Haute saison
	du 31/03 au 27/04 du 15/09 au 29/09	du 28/04 au 29/06 du 25/08 au 14/09	du 30/06 au 13/07 du 18/08 au 31/08
Semaine Mobil'Home Louisiane 2 ch.	189	300	450
Semaine supplémentaire	189	280	
Nuit supplémentaire / Nuit (mini=2 nuits)	65	75	
Semaine Mobil'Home IRM 2 ch.	240	380	540
Semaine supplémentaire	210	340	
Nuit supplémentaire / Nuit (mini=2 nuits)	70	80	
Semaine Mobil'Home IRM 3 ch.	280	440	610
Semaine supplémentaire	260	400	
Nuit supplémentaire / Nuit (mini=2 nuits)	75	90	
Semaine Car'Home	189	230	280
Semaine supplémentaire	170	210	
Nuit supplémentaire / Nuit (mini=2 nuits)	55	60	
Arrhes pour réservation	25% du montant de la location		
Dépôt de garantie	400		
MOBILHOMES privés	<100m²	entre 100 et 120 m²	>=120m²
Forfait emplacement à l'année (tout compris sauf taxe de séjour)	2450	2650	3050
Forfait emplacement 1ère année (installation ou chg propriétaire)	3450	3650	4025
Forfait emplacement à l'année pour troisième MH/propriétaire	3450	3650	4050
MH CE (La Poste)	Forfait emplacement du 01/05 au 30/09 (inclus gestion changements - ménage - MO pour chaque)		3100
Camping-cars	Tarif par nuitée (2 personnes)		Toute saison
emplACEMENT camping-car (2 nuits maxi) sans électricité au bord de Lenn sans sanitaire	12		idem emplacement
nuits et personnes supplémentaires : tarif normal des emplacements camping			
Borne service Camping-car	5		
Location VAE (Vélo à Assistance Electrique)	semaine	journée	demi-journée



MAISONS FLEURIES : LES LAURÉATS RÉCOMPENSÉS

La municipalité est très heureuse comme chaque année d'accueillir les lauréats du concours des jardins fleuris.

L'ensemble de la commission Andrée, Danielle, Dominique, Émilie, Jeanine, Marie-Paule, Nathalie, Vanni, Emmanuel et Loïc sera d'accord avec moi pour souligner l'importance de ce concours.

La municipalité tient à saluer comme il se doit les habitants de Louannec dans leurs efforts pour améliorer notre cadre de vie. Elle tient également à récompenser et à féliciter chaleureusement toutes celles et tous ceux qui se mobilisent au quotidien pour embellir notre commune.

Cette année encore, les amoureux des fleurs, les jardiniers amateurs se sont distingués. Le jury s'est déployé sur la commune, n'a pas eu la tâche facile pour départager les participants. Pour certains, ce concours constitue une continuité dans l'effort du fleurissement. Pour d'autres, c'est une première participation et il faut saluer cet engagement.

Sylvie CRAVEC



Les lauréats :

Jardins visibles de la rue :

- 1 - Jacqueline Coulbran
- 2 - Yves Marzin
- 3 - Guy Maurey
- 4 - Yves Le Flem
- 5 - Christian Crombez

Parcs et grands jardins :

- 1 - Josette Le Flem
- 1 - Monique Cointreau
- 2 - Aline Gardes
- 3 - Jean-Claude Rouselle
- 4 - Danielle Chasseux

Potager :

- 1 - Gilles Raoul
- 1 - Buzulier
- 2 - Fleury Bernard
- 3 - Le Bras Jacques

Hébergements touristiques :

- 1 - Yves Bonnici
- 2 - Frédéric Vandelle
- 3 - Maison Ernest Renan

Jardins et façades :

- 1 - Janine Denmat
- 2 - Armelle Saliou
- 3 - Bédel
- 4 - Charles Huon
- 5 - Danielle Le Roux
- 5 - Eric Bertrand

Bravo à tous.

LE NETTOYAGE DES PLAGES DU SAMEDI 23 SEPTEMBRE

Trente volontaires s'étaient donnés rendez-vous sous un soleil estival et dans la bonne humeur le 23 septembre, afin de nettoyer nos plages en association avec l'opération « Nettoyons la Nature » des magasins Leclerc.

Ces volontaires équipés de bottes et de seaux, se sont retrouvés à l'entrée du camping où je les attendais avec gants et sacs. Je formais des petits groupes de 4 à 5 personnes afin de se disperser sur nos 3 plages.

La récolte fut bonne : une dizaine de sacs de détritus remplis avec bouteilles et sacs plastiques, bouts de fils de pêche, cordage, vieilles chaussures, bouts de planche, un casier de pêche abîmé et un pneu. Mais, nous avons récolté moins de déchets qu'au dernier nettoyage du mois de mai.

L'ensemble des participants était satisfait de l'organisation et de cette belle journée.

Un grand merci à eux encore.



Sylvie CRAVEC



LA LUDOTHÈQUE

Le mercredi 5 juillet la ludothèque communale de Louannec organisait sa traditionnelle sortie de fin d'année. Cette année, le choix s'est porté sur la visite de la ferme aux escargots bio de Tonquedec : « Chapeau l'escargot ».

Une vingtaine d'enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles ont pu voir les différentes étapes de la reproduction ainsi que de l'élevage.

Les enfants ont aussi pu voir les poules, la chèvre, l'âne, le chien et en bonus des bébés cailles qui venaient de pointer le bout du bec...

Des jeux en bois mis à disposition à l'extérieur ont ravi les petits comme les grands comme le mikado géant, le puissance quatre...

Des parties de ballon ont été également improvisées.

Et chaque enfant a pu repartir avec une coquille d'escargot que chacun a peint selon son inspiration.

Sortie très intéressante et diversifiée !

Recherche de bénévoles en urgence pour la ludothèque communale

Un appel au bénévolat a été lancé dans le bulletin communal de juillet dernier.

Malheureusement, cet appel est resté sans réponse.

Nous lançons à nouveau, un appel au bénévolat.

Merci de vous mettre en rapport avec Madame Catherine CALVEZ au 06 75 36 50 22

Catherine CALVEZ



COMMISSION COMMUNALE DES JEUNES : C'EST REPARTI!!

La Commission Communale des Jeunes, c'est un endroit où on donne des idées pour faire évoluer la commune.

En septembre, l'équipe a été un modifiée. Elle compte désormais 12 membres.

Tout le monde a le droit de s'exprimer et de proposer ses idées.

Le projet du skate-park évolue de réunion en réunion et de nouvelles idées ont été proposées : réfléchir à des petits aménagements pour le city-stade, créer un parcours découverte de la commune....

N'hésitez pas à vous inscrire ou à donner vos idées à Enora, Suzanne, Lila, Margot, Eloïdie, Elisa, Axelle, Louisa, Sarah, Théo, Dorian, Gurwan.

Suzanne et Enora



De gauche à droite

1^{er} rang : Suzanne Régnault, Elodie Trévien, Margaux Landais, Lila Cadro

2^{ème} rang : Théo Raoul, Dorian Godé, Enora Allain, Elisa Higelin.

Absents sur la photo : Sarah Dooze, Gurvan Fortune, Thylane Luard, Louisa Mallédan, Axelle Richard.

Adultes référents

Nicole Michel, Danièle Viard, Nadia Le Bars, Emilie Zeggane, Emmanuel Cogneau



LES ACCUEILS DE LOISIRS À LOUANNEC

1- Le centre de loisirs du mercredi : 3-11 ans

Organisateur : mairie de LOUANNEC

A la demi journée, avec ou sans repas, le centre du mercredi s'adapte aux besoins des familles.

Ouvert de 12h20 à 18h30.

Ce centre accueille jusqu'à 20 enfants chaque mercredi. Clément et Camille proposent un programme par thème entre chaque vacance scolaire.

Comment s'inscrire ?

- Remplir un bulletin annuel administratif pour l'année scolaire. Les enfants scolarisés dans les écoles publiques de Louannec remplissent un même dossier pour la garderie, les TAP et ce centre.
- Remplir la fiche de vœux bimensuel des mercredis.
- Déposer le tout en mairie de LOUANNEC

Où se renseigner ?

- Mairie de LOUANNEC : 02.96.23.26.16
- Sur le site internet de la commune (Tous les papiers sont téléchargeables)

2- Les centres de loisirs des vacances scolaires

NOUVEAU EN 2018 : centre ouvert jusqu'à 18h30 à chaque vacance

Organisateur : Centre Intercommunal de Découverte Sportive (CIDS), association des élus de 5 communes, réunis pour proposer des activités variées aux enfants de leur territoire.

A chaque vacance (sauf noël), les centres ouvrent dans les mêmes locaux que celui du mercredi. Le centre est ouvert du lundi au vendredi (sauf jours fériés)

Dates et horaires des petites vacances : 7h45-18h

Hiver : du 26/02 au 09/03/2018

Printemps : du jeudi 26/04 au vendredi 4 mai (Centre fermé la semaine du 07 au 11 mai 2018)

Toussaint : du 22 /10 au 02/11/18

Dates et horaires des grandes vacances : 7h45-18h

Du lundi 9 juillet au vendredi 31 août 2018

L'organisation du centre :

Les enfants sont accueillis entre 7h45 et 9h15.

A 9h30, début des activités de chaque groupe. Deux activités sont proposées durant la matinée. Bien souvent, suivant le nombre d'animateurs, l'enfant a le choix entre plusieurs activités à chaque heure d'activités.

Le repas se tient au restaurant scolaire de Louannec juste en face du centre.

Un temps calme est mis en place de 14h à 14h45 pour les enfants (ou la sieste pour les plus petits) : jeux de société, activité créative, dessin, bibliothèque.

De 15h à 16h30 : les activités en groupe sont privilégiées : chasse au trésor, olympiades etc.

Après le goûter, les parents peuvent venir chercher les enfants entre 17 h et 18h.

3 groupes d'âge :

- Les marsupiots: 3/ 4 ans
- Les furets : 5/7 ans
- Les girafes : 8/ 12 ans

Comment s'inscrire ?

- Remplir un bulletin annuel administratif pour l'année scolaire
- A chaque vacance, un planning de réservation est disponible en mairie ou sur internet (www.louannec.com: rubrique CIDS)
- Déposer le tout en mairie de LOUANNEC

Où se renseigner ?

- Auprès d'Aline SIMON, directrice du CIDS : 02.96.23.26.16 ou 06.73.39.22.16
- Sur le site internet de la commune (Tous les papiers sont téléchargeables)

3- Les activités cap sport pour les 4/11 ans :

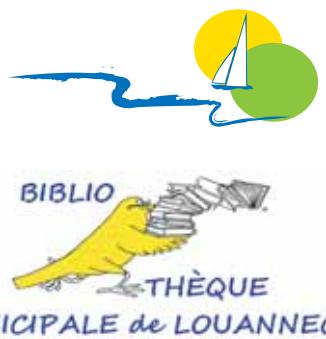
Aux vacances scolaires : (hiver, printemps, tous-saint)

Sous forme de stages de 3 à 5 jours, les programmes changent à chaque vacance : de l'art plastique aux sports comme le surf, bmx ou encore le basket. Les programmes sont riches et variés.

Comment s'inscrire ? Trois semaines avant les vacances, les programmes sont distribués dans les écoles de LOUANNEC et sont également disponibles en mairie. Une permanence est assurée pour les inscriptions le mercredi après midi, 10 jours avant les vacances.

Où se renseigner ?

- Auprès d'Aline SIMON : 02.96.23.26.16 ou 06.73.39.22.16
- Sur le site internet de la commune (rubrique cap sport CIDS)



Comment va la bibliothèque ?

Ma fois, très bien, avec 84 nouvelles inscriptions en 2017, le solde départs/arrivées est positif. Et puis toujours une hausse de 20 % du nombre de prêts et du nombre de passages des lecteurs. Il y a encore de la place pour celles et ceux qui n'ont jamais poussé la porte de la bibliothèque, même s'il faudra se serrer un peu.

Et son portail ?

Il est toujours autant consulté pour connaître les nouveautés mises en rayons, pour faire des réservations de livres, des prolongations, et pour être au courant des activités exceptionnelles..

Vous avez dit « activités exceptionnelles » ?

Dans le cadre des 20 ans de « RUE DU MONDE » un merveilleux éditeur de livres pour la jeunesse, des siestes littéraires, des ateliers avec deux illustrateurs (Clotilde Perrin et Bruno Pilorget) ont été organisés pour plusieurs classes de maternelle et de primaire, avec un beau travail préparatoire assuré par les enseignantes, qui ont permis aux enfants d'appréhender le métier d'illustrateur et de s'exprimer dans de dessins pleins d'imagination. Merci à la Bibliothèque des Côtes d'Armor pour ce beau projet, au département, à la commune et au CAEL pour les financements.

La fin 2017 approche, on va souffler un peu ?

Non point ! Depuis début décembre, on propose aux lectrices et lecteurs d'utiliser les ressources numériques mises gratuitement à la disposition des bibliothèques par la Bibliothèque des Côtes d'Armor : Livres numériques, magazines en ligne, films, musique, formations diverses, soutien scolaire...

Seule condition : être inscrit à la bibliothèque et disposer d'internet.

Une assistance est assurée par un bénévole.

La encore, toutes les informations utiles sont sur le portail de la bibliothèque.

Un petit point qui gratte ?

Ah !!! Si les lectrices et lecteurs faisaient un peu plus attention au délai de 3 semaines de prêt . . . On en revient encore au portail accessible de chez soi et qui dit tout sur les dates de retour.

Les bénévoles de la bibliothèque vous remercient de votre fidélité.

Danielle Viard : adjointe en charge des affaires culturelles

Alain Ballero : responsable de l'équipe de bénévoles

contact : biblio.louannec@gmail.com





COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil du 26 avril 2016

▷ PROGRAMME DE VOIRIE 2017: Appel d'offres

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du programme de voirie 2017 proposé par la commission de travaux:

Kernu (du haut de la côte jusqu'à Roz ar Hinstin) - Keraguéno (accès ferme Daniel) - Mézerne (enrobés après aménagement parking) - Route de Kerjean (partie basse entre Kerlucun et phare Kerjean) - Park ar C' Hastel.

En option: Kervégant (route Kergoat vers Kervégant) - Le Colven (accès gîte Daniel) - Venelle de Garen Kerrespertz - Route de Ma Halon - Aménagement de la place : pour containers.

Adopté à l'unanimité.

▷ Chemin piétonnier route de Tréguier

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il avait été décidé de procéder à l'aménagement d'un chemin piétonnier route de Tréguier à la maison médicale.

Adopté à l'unanimité : COLAS pour 8 845.80 € TTC

▷ Isolation Phonique Salle du Carpont

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de mettre en place un plafond acoustique et propose 3 devis : OPI, GUVARCH et SOQUET.

Adopté à l'unanimité : Marché à OPI pour 42376.27 € TTC

▷ SDE :

- Remplacement d'une prise

Route du Truzugal, construction d'un réseau souterrain 3600 € HT, participation de la commune 2 160 €.

Adopté à l'unanimité - approuve le projet de travaux de maintenance de l'éclairage public : remplacement d'une prise de courant sur le foyer L469 route de Perros Guirec présenté par le Syndicat Départemental d'énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 190 € HT (coût total des travaux majoré de 5 % de frais de maîtrise d'œuvre).

- Propositions Rue Park ar C'hastel

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la proposition du SDE pour la Rue Park ar C'hastel: dépose de 3 lanternes et pose de 3 mâts en acier de 4 m 2600 € et participation de la commune 1560 €.

Adopté à l'unanimité.

▷ Délégation au Maire en matière de marchés publics, accords-cadres et avenants

M. Le Maire expose à l'assemblée que l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) permet au Conseil Municipal d'accorder des délégations de pouvoir au Maire dans certaines matières.

M. Le Maire rappelle que tous les contrats de travaux, de fournitures ou de services conclus à titre onéreux entre la Commune et une entreprise de travaux, un fournisseur ou un prestataire de services sont des marchés publics qu'il ne peut signer sans autorisation spécifique, au cas par cas, du Conseil Municipal.

Dans un souci d'efficacité et de réactivité de la Commune en matière de commande publique, Monsieur Le Maire propose d'utiliser la faculté prévue au 4ème de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales **en limitant toutefois cette délégation de pouvoir.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE : M. Le Maire est chargé, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite d'un seuil de 25 000 euros H.T.

▷ Lutte contre le frelon asiatique

La stratégie d'action proposée est orientée vers la destruction des nids repérés sur le terrain.

LTC propose de former des référents communaux (services techniques, élus) qui seront chargés de constater sur place et authentifier les nids de Frelons asiatiques, vérifier la présence d'une activité dans le nid et contacter une entreprise agréée pour la destruction.

La commune prendra l'intervention à sa charge. Sur le domaine privé, après accord du propriétaire pour intervenir, la commune lui facturera la part non subventionnée.

En fin d'année, la commune adressera un bilan des interventions à LTC et bénéficiera d'un fonds de concours pour les destructions de nids actifs réalisées entre le 1er mars et le 30 novembre, selon les modalités précisées



dans le tableau ci-dessous :

Type d'intervention	Contribu-tion LTC	Contribu-tion com-mune	Part à la charge du propriétaire (domaine privé)
Intervention sur nid primaire (diamètre inférieur à 10 cm)	15 €/nid	15 €/nid	Solde
Intervention sur nid secondaire (diamètre supérieur à 10 cm)	25 €/nid	25 €/nid	Solde

▷ Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation

Monsieur Le Maire donne lecture des dispositions de l'article 1407 bis du Code Général des Impôts qui per-

met aux Communes d'assujettir à la taxe d'habitation, pour la part communale, les logements vacants depuis plus de deux années au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

Monsieur Le Maire rappelle ensuite les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée liée à l'appréciation de la vacance, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la collectivité.

Adopté à l'unanimité.

▷ Tarifs 2017 École de voile du Len

Monsieur Le Maire donne lecture de la proposition du Centre Nautique de Perros-Guirec qui propose une augmentation de 1,5% par rapport aux tarifs votés en 2016.

Adopté à l'unanimité.

Conseil du 7 juin 2017

▷ Extension de la salle des sports et mis en accessibilité – demande de subventions

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier transmis par Lannion Trégor Communauté en date du 03 mai 2017 relatif à l'avis du comité unique de programmation du contrat de partenariat Europe-Région-Pays au titre des fonds régionaux pour les travaux d'extension et de mise en accessibilité de la salle des sports.

Le comité unique de programmation a émis un avis favorable à la demande de subvention formulée par la Commune soit 130 381 euros.

Il convient désormais de solliciter le Conseil Régional afin qu'il puisse statuer en commission permanente.

Adopté à l'unanimité.

Avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat 2018-2023 de Lannion-Trégor Communauté

(à consulter en Mairie)

VU la délibération de Lannion-Trégor Communauté en date du 4 avril 2017 arrêtant le projet de Programme Local de l'Habitat 2018-2023

CONSIDERANT que conformément à l'article R 302-9 du Code de la Construction et de l'Habitation, la commune de LOUANNEC doit émettre un avis dans un

délai de 2 mois à compter de la transmission du projet de Programme Local de l'Habitat arrêté,

EMET un avis favorable sur le projet Le projet de Programme Local de l'Habitat 2018-2023

Adopté à l'unanimité

▷ Programme de voirie 2017

La commission d'ouverture des plis qui s'est tenue le 1^{er} juin dernier. Trois entreprises ont répondu à la consultation .

La commission propose de retenir l'offre de la société COLAS pour un montant de 87 726,12 euros auquel il convient d'ajouter certaines options soit un montant total de travaux de 91 567,32 euros.

Adopté à l'unanimité

▷ Achat d'une épaveuse

Monsieur Le Maire donne lecture à l'assemblée du compte rendu de la dernière commission d'ouverture relative au résultat de la consultation pour l'achat d'une épaveuse. Quatre entreprises ont répondu à la consultation. Monsieur Le Maire propose de retenir l'offre du garage AVRILLAUD pour un montant de 14 604 euros TTC.

Adopté à l'unanimité

▷ Remplacement des sols – restaurant scolaire



Monsieur Le Maire donne lecture du résultat de la commission d'ouverture des plis relatif à la consultation menée pour le remplacement des sols au restaurant scolaire.

Deux entreprises ont répondu à la consultation. Monsieur Le Maire propose de retenir l'offre de la société RAUB de Lannion pour un montant de 11 281,63 euros TTC.

Adopté à l'unanimité

▷ Syndicat départemental d'Electricité – effacement réseau téléphonique rue Roch Wenn

Monsieur Le Maire donne lecture à l'assemblée des devis présentés par le Syndicat Départemental d'Électricité pour la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux téléphoniques situés rue de Roch Wenn à LOUANNEC. Le montant des travaux s'établit à: - 7000 euros pour le génie civil et 2200 euros H.T. pour la partie câblage

Adopté à l'unanimité

▷ Syndicat départemental d'Electricité – effacement réseau BT/EP/TEL « Kerguen Bihan »

Monsieur Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal d'octobre 2016 relatif à l'avant-projet pour la réalisation des travaux d'effacement de réseaux à «Kerguen Bihan», puis donne ensuite lecture de l'étude détaillée réalisée par le SDE pour ces travaux et des montants restant à la charge de la commune pour ces travaux soit :

- Réseau électrique: 35 400 euros,
- Réseau éclairage public : 42 000 euros,
- et Réseau téléphonique: 45 000 euros.

▷ Syndicat départemental d'Électricité – fourniture et pose du génie civil du réseau de télécommunication électronique « Kerguen Bihan »

Monsieur Le Maire donne lecture de la proposition du Syndicat Départemental d'Énergie relatif à la fourniture et la pose du génie civil du réseau de télécommunication électronique à «Kerguen Bihan». Le montant des travaux s'établit à 45 000 euros TTC.

Adopté à l'unanimité

▷ Syndicat départemental d'Électricité – Éclairage public 2^{ème} phase lotissement de Poulajous

Monsieur Le Maire donne lecture à l'assemblée du devis proposé par le Syndicat Départemental d'Électricité pour l'étude de la deuxième phase d'éclairage public du lotissement communal de Poulajous soit un montant

de 26 100,00 euros H.T. de travaux. La participation de la Commune s'élève à 15 660 euros soit 60% du coût total H.T.

Adopté à l'unanimité

▷ Syndicat départemental d'Electricité – modification de l'éclairage public abords salle omnisport

Monsieur Le Maire donne lecture de la proposition du syndicat départemental d'électricité relative aux travaux de modification de l'éclairage public aux abords de la salle omnisports. Le montant des travaux s'établit à 2 900,00 euros H.T.. La participation communale s'élève à 60%.

Adopté à l'unanimité

▷ Modification des statuts du Syndicat intercommunal d'entraide du canton de Perros Guirec

Monsieur Le Maire donne lecture de la délibération du Syndicat intercommunal d'entraide du canton de Perros-Guirec relative à la modification des statuts suite à l'arrêt du service de portage de repas à domicile. Les Communes composant le syndicat dispose d'un délai de trois mois pour émettre un avis.

Adopté à l'unanimité

▷ Portage foncier « ancienne maison Saint Yves »

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier de l'établissement foncier de Bretagne relatif au portage foncier de l'ancienne maison « Saint Yves » rappelant la Commune la date de fin de portage prévue le 21/03/2018 et sollicitant la Commune pour connaître les modalités de cession du bâtiment.

Monsieur Le Maire propose de solliciter l'aide de 100 000 euros prévue par le Conseil Régional de Bretagne conformément au courrier du 30 novembre 2012

▷ P.U.P – approbation des devis de travaux

Par délibération en date du 24 février 2017, la Commune de LOUANNEC a donné son accord pour la signature de conventions P.U.P. (Projet Urbain Partenarial) nécessaires à la réalisation d'équipements de viabilisation des parcelles AE 299, AE 106, AE 107 appartenant à Messieurs GOFFiC et MEHEUST.

Ces conventions prévoit la réalisation de travaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité et d'alimentation téléphonique. Il convient de valider les devis de ces travaux: 1 – réseau téléphonique – devis du SDE: 6600 euros - 2 – réseau électrique – devis du SDE:



3 242 euros - 3 – travaux d'assainissement – devis de Lannion Trégor Communauté : 20 965 euros - 4 – travaux d'eau potable – devis du Syndicat d'eau potable : 14 522,22 euros.

Adopté à l'unanimité

▷ PUP – France Télécom parcelles AE 106, AE 107 et AE 299

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** de confier au Syndicat Départemental d'Énergie la fourniture et la pose du génie civil du réseau de communication électronique, parcelles AE 106, 107, 299 pour un montant de **6 600 euros** conformément au règlement.

▷ PUP – desserte en électricité parcelles AE 106 et 107

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le projet basse tension pour l'alimentation en électricité des parcelles AE 106 et 107 situées au lieu-dit « kerguen vian » à LOUANNEC et **APPROUVE** le versement au Syndicat Départemental d'Énergie, maître d'ouvrage des travaux, d'une participation de 3 242,00 euros

▷ Tarifs épicerie du camping et divers

Suivant listings et barèmes présentés, les tarifs de l'épicerie et divers du camping sont acceptés.

Adopté à l'unanimité

Conseil du 6 septembre 2017

▷ Lannion Trégor Communauté - transfert de l'assainissement collectif pour les Communes de l'ex Communauté de la presqu'île de Lézardrieux et prise de compétence pour la création, la gestion et le développement d'un groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS)

Lannion-Trégor Communauté porte les deux modifications statutaires suivantes :

1 En matière d'assainissement collectif : il s'agit du transfert de cette compétence pour les communes de l'ex Communauté de communes de la Presqu'île de Lézardrieux.

Ce transfert est en lien avec la fusion au 1^{er} janvier 2017 de Lannion-Trégor Communauté et des Communautés de communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux.

Avec ce transfert au 1^{er} janvier 2018, la compétence facultative « Assainissement collectif » serait exercée sur l'ensemble du territoire communautaire.

2 La prise de compétence au 1^{er} octobre 2017, au titre des compétences facultatives, consistant à « la création, la gestion et le développement d'un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) – Offre de services d'aide et d'accompagnement à domicile – SSAD/SSIAD ».

La prise de cette compétence est à résulter dans la démarche de restructuration de l'offre de services d'Aide et d'Accompagnement à domicile initiée par le Conseil départemental.

Considérant, d'une part, l'attachement de LTC, défini dans son projet de territoire, à une offre de services de proximité et de qualité, à un coût accessible à tous sur l'ensemble de son territoire et, d'autre part, l'intérêt à répondre à l'appel à candidatures du Conseil départemental à l'échelle de la géographie du territoire de LTC, et à cet effet, la nécessité pour les associations et SIVU(s) porteurs des autorisations, à se regrouper, il y a lieu de créer les conditions afin de répondre globalement à l'appel à candidatures du département.

La Communauté d'agglomération ne disposant pas de la compétence optionnelle « Action sociale d'intérêt communautaire » et n'étant pas porteuse de SAAD et/ou SSIAD via son CIAS, il s'agit de s'appuyer sur un groupement de coopération sociale et médico-sociale et, par voie de conséquence, de prendre la compétence facultative, au 1er octobre 2017, pour la création, la gestion et le développement d'un GCSMS sur son territoire.

Adopté à l'unanimité

▷ Instauration d'une taxe d'aménagement communautaire

Depuis le 27 mars 2017, outre l'instruction des autorisations du droit des sols, l'élaboration, la révision et le suivi du Schéma de Cohérence Territoriale, la Communauté d'Agglomération est compétente en matière d'élaboration, révision et suivi de Plan Local d'Urbanisme.

Ces transferts de compétences des communes vers la communauté entraînent des transferts de charges qui sont difficiles à évaluer pour mettre en place une attri-



bution de compensation d'où le choix de mise en place d'une taxe d'aménagement communautaire.

La taxe d'aménagement s'applique aux opérations d'aménagement et aux opérations de construction, de reconstruction et d'agrandissement des bâtiments, installations ou aménagements de toute nature soumises à un régime d'autorisation, sous réserve des exonérations.

La Communauté instaurera un taux par commune. Ce taux sera composé d'une part communale (déterminée en préalable par la commune) et d'une part additionnelle communautaire.

Afin de préserver les ressources des communes membres pour le financement des équipements publics relevant de leurs compétences, le reversement d'une partie du produit de la taxe d'aménagement aux communes sera instauré par convention.

La Communauté d'Agglomération conserverait le produit issu de la majoration (soit un équivalent de 0,8 % qui reste à confirmer) pour les communes dotées d'un document d'urbanisme. L'avis des conseils municipaux sur cette instauration est sollicité avant mi-septembre. Le conseil communautaire de fin septembre se prononcera sur les taux et les exonérations de la taxe d'aménagement.

⌚ Approbation du pacte financier et fiscal

LES RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT

1 - LA FISCALITE DU TERRITOIRE :

a) Les ressources fiscales du territoire :

a.1) La taxe d'habitation sur les logements vacants :

Il est proposé que chaque commune du territoire institue la taxe d'habitation sur les logements vacants. Le supplément de ressource engendré par cette taxe permettra au budget communal de contribuer à la réalisation des objectifs fixés par le Programme Local de l'Habitat.

a.2) La taxe d'aménagement :

Il est proposé d'instituer, à partir du 1^{er} janvier 2018, une taxe d'aménagement communautaire sur le territoire de Lannion Trégor Communauté. Une part de cette taxe sera reversée aux communes.

Prise de décision avant le 01/10/2017 après avis de la CLECT et éclairage sur les modalités d'exonération

a.3) La taxe GEMAPI :

Il est proposé d'instaurer, au niveau de Lannion Trégor Communauté, à compter du 1^{er} janvier 2018, une taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations à titre indicatif à hauteur de 10 € par

habitant DGF.

Prise de décision avant le 1/10/2017 après avis de la CLECT et précision sur les modalités de calcul pour les contribuables

b) Les produits des impôts « entreprises » :

Il est proposé d'appliquer la grille de base minimum de CFE de Lannion Trégor Communauté -2016 à l'ensemble du territoire à partir de 2018, en reprenant également la période de lissage.

Prise de décision avant le 01/10/2017

b.1) La taxe sur le Foncier Bâti (part « entreprises ») :

Il est proposé que soit étendue à l'ensemble du territoire, dès 2017 la mesure adoptée lors du précédent Pacte Fiscal et Financier de LTC, un reversement annuel de 25% de la croissance annuelle cumulée de la Taxe sur le Foncier Bâti générée par les ZA et bâtiments locatifs communautaires.

b.2) L'IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux), part « éolien » :

Il est proposé d'étendre à l'ensemble du territoire le reversement de 25% de sa part d'IFER « éolien ».

b.3) La TASCOM : Taxe sur les Surfaces Commerciales :

Il est proposé que cette augmentation soit également opérée en 2018, 2019, 2020 et 2021 pour, à terme, augmenter les montants de TASCOM perçus de 20% (coefficients multiplicateurs de 1.20, tel que permis par la loi).

c) Autres ressources fiscales :

c.1) La TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères :

Il est proposé de conserver la stabilité du système sur la période 2018-2020 avec une croissance du produit pour couvrir la croissance des charges et de mener un travail sur l'homogénéisation du niveau de service : sur la période 2017-2020.

c.2) La Taxe de Séjour :

Un groupe de travail spécifique va analyser la situation et faire des propositions de mise en place au 1^{er} janvier 2018 de la taxe de séjour communautaire.

Prise de décision avant le 1/10/2017

c.3) Les redevances de l'assainissement :

Assainissement collectif :

Il est proposé d'attendre l'actuelle harmonisation du service rendu (rénovation des installations) soit suffi-



samment avancée pour mettre en œuvre une démarche d'harmonisation et de simplification progressive des tarifs. De plus, l'extension au 1^{er} janvier 2018, au territoire de l'ex-CC de la Presqu'île de Lézardrieux viendra terminer la prise de compétence à l'ensemble du territoire.

Assainissement non collectif :

Il est proposé de mettre en place d'une redevance annuelle de service à compter de 2018 sur l'intégralité du territoire.

2 - LES DOTATIONS ET FLUX FINANCIERS ENTRE COMMUNES ET COMMUNAUTE

a) La DGF et les attributions de compensations liées aux transferts de charges :

Il peut être envisagé de mettre en place un principe « gagnant-gagnant », à la fois pour les communes et LTC, en opérant une répartition entre LTC et les communes du gain de DGF issu des transferts de compétences ou de moyens, selon une clé à déterminer.

b) Le FPIC : Fonds national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales :

Il est proposé de conserver la répartition de droit commun du FPIC.

Cette ressource permettra de contribuer au financement de la compétence Urbanisme par Lannion-Trégor Communauté.

c) La DSC : Dotation de Solidarité Communautaire :

LTC n'apparaît pas concernée par cette obligation légale (écart de richesse inférieur au seuil et existence d'un Pacte Financier et Fiscal). Pour autant, un fonds de concours spécifique à la Politique de la Ville (quartiers prioritaires) a été créé par Lannion-Trégor Communauté. L'éligibilité à ce fonds, limité à 100 000 € par an, est notamment conditionnée à un travail collaboratif entre la ville de Lannion et Lannion-Trégor Communauté. En outre, ce fonds est réservé à des opérations d'investissement (pas de fonctionnement) qui pourrait faire l'objet de report d'une année sur l'autre en cas de sous-consommation.

d) Les AC : Attributions de Compensation

Les dispositions du présent Pacte Fiscal et Financier peuvent avoir des conséquences sur les attributions de compensation.

En particulier, pour le financement de la compétence Urbanisme, pour laquelle la Ville de Lannion a déjà été impactée.

La Commission locale d'attribution des charges trans-

férées devra se prononcer sur un ajustement des attributions de compensation.

LES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT

Le Programme Pluriannuel d'Investissement PPI :

Le PPI de Lannion-Trégor Communauté planifie les investissements envisagés pour les années à venir, en tenant compte de leur coût prévisionnel, des subventions potentielles issues des politiques sectorielles et territoriales de l'État, l'Europe, la Région et le Département et de leur rythme de réalisation.

Ce PPI constitue une orientation pour les investissements réalisés par Lannion-Trégor Communauté pour les années à venir. **Sa mise en œuvre dépendra de la capacité financière effective de la communauté d'agglomération, elle-même conditionnée à la réforme de la DGF et aux décisions qui seront prises pour majorer le CIF.**

☞ En tout état de cause, les décisions d'investissement sont prises chaque année, lors du vote du Budget Primitif. En conséquence et en vertu de l'annualité budgétaire, ce PPI n'a donc qu'une valeur indicative.

Le Guide des aides financières :

Lannion-Trégor Communauté propose des aides financières pour les communes du territoire mais aussi pour les entreprises, associations ou particuliers.

Le guide des aides financières de Lannion-Trégor Communauté qui recense l'ensemble de ces aides, a fait l'objet d'une révision et a été approuvé par le conseil communautaire le 22 juin 2017.

Adopté par 18 voix et une abstention

⇒ Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Monsieur Le Maire précise qu'en application de l'article L. 2224-5 du code général des collectivités territoriales, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable doit être présenté au Conseil Municipal dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice et faire l'objet d'une délibération.

Adopté à l'unanimité

⇒ Temps d'activité périscolaire 2017/2018

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il convient, pour permettre la mise en œuvre des activités périscolaires durant l'année scolaire 2017/2018 de procéder au recrutement d'agents contractuels et de signer des contrats de prestations de services avec des prestataires extérieurs.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Décide** de recruter 8 agents communaux rémunérés à l'heure
- **Décide** de signer 9 contrats de prestations de services sur la base d'un tarif horaire fonction de l'activité proposée

▷ Convention de mise à disposition - salle du Carpont

Monsieur Le Maire donne lecture du projet de convention de mise à disposition de la salle du Carpont pour le club de tennis de table des Sept Iles pendant deux ans dans l'attente de la construction d'une nouvelle salle de sports à Kerabram.

Monsieur Le Maire propose de fixer à 170 euros par mois le montant de la location.

Adopté à l'unanimité

▷ Convention tripartite entre la bibliothèque municipale de Louannec, la bibliothèque des Côtes d'Armor et Mme Clotilde PERRIN, illustratrice dans le cadre de l'opération « rue du Monde »

Monsieur Le Maire donne lecture de la convention proposée par la Bibliothèque des Côtes d'Armor relative à l'organisation de rencontres avec une illustratrice à l'occasion des 20 ans de la maison d'édition « rue du Monde », opération impulsée et organisée par la BCA. Cette convention qui prévoit le financement de l'intervention de l'illustratrice à hauteur de 413 euros TTC ainsi que le financement des fournitures nécessaires à la tenue des ateliers pour un montant maximum de 150 euros par classe.

Adopté à l'unanimité

▷ Charges de fonctionnement des écoles publiques

Monsieur Le Maire donne lecture à l'assemblée du courrier de la ville de Lannion relative à la répartition intercommunale des charges de fonctionnement des Ecoles Publiques, sollicitant l'avis de la Commune de LOUANNEC pour l'inscription d'un enfant de LOUANNEC à l'école publique bilingue Breton à Lannion.

Monsieur Le Maire rappelle les difficultés rencontrées par la Commune pour maintenir les effectifs des écoles publiques maternelle et élémentaire et propose en conséquence de **refuser** sa participation au financement des élèves accueillis sur le territoire d'une autre commune

Adopté à l'unanimité

▷ Convention locaux musique/Radomisol

Monsieur Le Maire donne lecture à l'assemblée du projet de convention entre la mairie de LOUANNEC et Lannion Trégor Communauté relatif aux modalités de financement par L.T.C. des locaux mis à disposition par la Commune de LOUANNEC pour les activités d'enseignement de la musique menées par l'association RADOMISOL.

Adopté à l'unanimité

▷ Convention de subvention relative au financement d'un emploi associatif au sein de l'association Tennis de table LOUANNEC-PLOUARET-LANNION et Union sportive PERROS-LOUANNEC

Monsieur Le Maire donne lecture des conventions relatives au financement des emplois associatifs au sein des associations Tennis de table Louannec-Plouaret-Lannion et Union Sportive Perros-Louannec et précise que la participation de la Commune de LOUANNEC s'établit de la manière suivante :

Tennis de table : 940 euros par an.

Union sportive : 1 100 euros par an.

Adopté à l'unanimité

▷ Convention d'adhésion au dispositif de Conseil en Energie Partagé

Monsieur Le Maire donne lecture de la convention d'adhésion au dispositif en énergie partagé proposé par Lannion Trégor Communauté qui a pour but d'aider les Communes à mieux maîtriser leurs consommations énergétiques en proposant l'aide du service de Conseil en Energie Partagé(CEP).

Adopté à l'unanimité

▷ Modification du tableau de financement – remplacement de la chaudière de l'école primaire.

Monsieur Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 24 février 2017 relative à une demande de subventions « fonds de concours » pour le remplacement de la chaudière de l'école primaire et propose de modifier le plan de financement de cette opération compte tenu des modifications apportées par le guide des aides de LTC.

Adopté à l'unanimité

▷ Subvention exceptionnelle pour l'association Hand Ball MELL ZORM

Monsieur Le Maire propose d'allouer une subvention



exceptionnelle au club de hand ball MEL ZORM pour l'achat d'équipements pour un montant de 500 euros.

Adopté à l'unanimité

▷ **Mise en place du prélevement automatique pour le paiement des services communaux**

Le Maire propose, afin de faciliter les démarches des administrés d'approuver la mise en place du prélèvement automatique comme mode de paiement, en plus des modes de règlement classiques (espèces, chèques).

Adopté à l'unanimité

▷ **Titre de recettes payables par internet (tipi)**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux

que les collectivités territoriales ont la possibilité de proposer aux usagers le paiement à distance de leurs services via le dispositif TIPI (Titres Payables par Internet) fourni par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).

Dans le cadre de la modernisation des services offerts à la population, il est proposé de valider et de déployer ce dispositif particulièrement adapté au recouvrement des créances à caractère régulier comme les droits de cantine et de garderie périscolaire, TAPS.

Adopté à l'unanimité

Conseil du 25 octobre 2017

APPROBATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DEFINITIVES DES CHARGES TRANSFERÉES AU 1^{ER} JANVIER 2017

Financement du Contingent d'incendie et de secours

Relais Parents Assistants Maternels

Aire d'Accueil des Gens du Voyage

CONSIDERANT le rapport, approuvé à l'unanimité par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées en date du 21 septembre 2017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les conclusions de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 21 septembre 2017 présentées dans le rapport annexé à la présente délibération et relatives notamment :

- à l'évaluation définitive de la compétence « contingent d'incendie et de secours », telle que présentée page 7 du rapport :

- La compétence « financement du contingent d'incendie et de secours » a été transférée à Lannion-Trégor Communauté au 1^{er} janvier 2017 pour les communes des ex Communautés de communes de la Presqu'île de Lézardrieux et du Haut Trégor. La CLECT du 15 mai 2017 a adopté à la majorité les principes suivants :

- Un lissage sur 10 ans des effets de la réforme du SDIS (critères actualisés et encouragement du volontariat). Le montant de référence (AC charge pour 2017) évoluera ainsi progressivement jusqu'en 2026 vers la valeur de contribution après réforme.

- Un bonus SPV (système d'encouragement du volon-

tariat voté en 2013 par le SDIS), qui sera actualisé annuellement en fonction des conventions signées par le SDIS avec les communes.

- à l'évaluation définitive de la compétence « Relais Parents Assistants Maternels », telle que présentée page 13 du rapport.

La compétence « Relais Parents Assistants Maternels » a été transférée à Lannion-Trégor Communauté au 1^{er} janvier 2017 pour les communes faisant historiquement partie de Lannion-Trégor Agglomération. La méthode adoptée par la CLECT le 21 septembre 2017 pour le calcul des attributions de compensation définitives est :

- le recalcul la participation d'équilibre des structures financant jusque là la compétence
le maintien des clés de répartition entre les communes des participations

- l'année 2015 comme année de référence

- à l'évaluation définitive de la compétence « Aire d'Accueil des Gens du Voyage », telle que présentée pages 14 et 15 du rapport.

La compétence « Aire d'accueil des Gens du Voyage » a été transférée à Lannion-Trégor Communauté au 1^{er} janvier 2017. Actuellement cela ne concerne que la Ville de Lannion. Une nouvelle évaluation aura lieu pour la Ville de Perros-Guirec après mise en place de leur terrain. La méthode adoptée par la CLECT le 21 septembre 2017 pour le calcul des attributions de compensation définitives est de :

- l'évaluation d'un montant nécessaire au renouvellement de site
- l'année 2015 comme année de référence



IMPUTE annuellement à compter du 1^{er} janvier 2018, les montants découlant des transferts définitifs sur les attributions de compensation de chaque commune.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives s'y rapportant.

▷ Tarifs 2018 camping municipal

(Cf page 10)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOPE les tarifs 2018 du camping municipal

▷ Construction d'un hangar communal

Jean-Pierre MORVAN présente à l'assemblée le résultat de la consultation menée pour la construction d'un hangar communal.

Il est proposé de retenir l'offre de la société « le bâtimentbois.com » pour un montant de 15 135,17 euros H.T. soit 18 162,20 euros T.T.C. à laquelle il convient d'ajouter une prestation 282 euros T.T.C. nécessaire à la préparation de la demande de permis de construire par l'architecte Gilles MARUITE.

Adopté à l'unanimité

▷ Chemin piétonnier route de Tréguier

Monsieur Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 26 avril 2017 relative aux travaux d'aménagement d'un chemin piétonnier route de Tréguier à la maison para médicale et l'offre de la société Colas retenue pour un montant de 10 299,30 euros T.T.C.

Des travaux complémentaires s'avèrent nécessaires pour un montant de 520,80 euros T.T.C.

Adopté à l'unanimité.

▷ Modification du tableau des effectifs communaux

Monsieur Le Maire informe l'assemblée de la réussite d'un agent communal à l'examen professionnel d'agent de maîtrise et propose de créer le poste correspondant en supprimant parallèlement le poste d'adjoint technique correspondant.

Adopté à l'unanimité,

▷ Achat d'ordinateurs pour l'école primaire

Monsieur Le Maire informe l'assemblée de la demande formulée par l'école primaire pour l'achat de 7 ordinateurs portables.

Devis de la société ICS pour un montant de 3 003,00 euros T.T.C.

Adopté à l'unanimité

▷ Achat d'une structure de jeux pour l'école maternelle

Monsieur Le Maire informe l'assemblée de la demande formulée par l'école maternelle pour l'achat d'une structure de jeux modulables.

Devis de la société ASCO soit un montant de 6 219 euros T.T.C. dalles amortissantes comprises.

Adopté à l'unanimité

▷ Achat d'un logiciel d'affichage dynamique Screensoft

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée l'offre de la société SCREENSOFT pour l'acquisition d'un logiciel d'affichage dynamique pour l'accueil de la mairie soit un montant de 2 262,00 euros T.T.C..

Adopté à l'unanimité.

▷ Subvention exceptionnelle – Baby Gym

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier de demande de subvention exceptionnelle de l'Association Baby Gym qui souhaite financer le remplacement de matériels usagés destinés à l'association pour un montant de 530 €.

Adopté par 17 voix pour

▷ Concours du receveur municipal attribution d'indemnité

Le Conseil Municipal,

VU l'article 97 de la Loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des départements et des régions,

VU le décret n°82-979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

VU l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les Communes pour la confection des documents budgétaires,

VU l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de Conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

DECIDE, 1 voix contre, 4 abstentions,

De demander le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de Conseil et d'Assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983



D'accorder cette indemnité de conseil au taux de 100% le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité, par an

Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à Madame MAHE Michelle, receveur municipal

▷ Installation classée pour la protection de l'environnement - EARL de Pont Kereon - avis du Conseil

Monsieur Le Maire donne lecture d'un courrier du Préfet des Côtes d'Armor relative à l'ouverture de la consultation du public concernant la demande présentée par l'EARL de Pont Kéréon en vue d'exploiter un élevage porcin au lieu-dit « Pont de Kéréon » à TREZENY.

Monsieur Le Maire précise ensuite que l'avis de la Commune est sollicité dans la mesure où elle est située dans le périmètre d'un kilomètre de l'exploitation.

le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité,

▷ Servitude de passage 9 parcelle communale

Monsieur Le Maire donne lecture d'un courrier de l'étude de Maître Auboussu-Bignon en date du 10 octobre 2017 relatif à la création d'une servitude de passage sur la parcelle communale AE 348 pour permettre l'accès aux lots B et C du lotissement Meheust, situé 13, Kerguen Bihan et ayant fait l'objet d'une convention de projet urbain partenarial avec la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE la création d'une servitude de passage sur la parcelle AE 348

AUTORISE Le Maire à signer les actes correspondants

TAXE DE SEJOUR : DES EVOLUTIONS AU 1ER JANVIER 2018

La taxe de séjour qui était communale jusqu'à présent devient communautaire au 1^{er} janvier 2018,

Elle est reversée à l'Office de Tourisme communautaire et destinée à financer la promotion du tourisme sur le territoire de lagglo,

Elle concerne tous les hébergements touristiques y compris les particuliers qui proposent un hébergement à la location saisonnière occasionnelle

La taxe de séjour est désormais perçue entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre en 3 périodes de perception de 4 mois.

Pour ce faire, une connexion sur la plateforme web taxedesejour.lannion-tregor.com est à votre disposition.

Vous pourrez déclarer le nombre de nuitées de votre établissement et obtenir automatiquement le calcul des sommes à verser (page sécurisée et personnalisée)

Possibilité de règlement par carte bancaire ou virement bancaire,

Pour toute demande d'information, déclaration et paiement

UNE SEULE ADRESSE :

taxedesejour.lannion-tregor.com

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018 À LOUANNEC

Le recensement se déroulera dans la commune du 18 janvier au 17 février 2018
Huit agents recenseurs ont été recrutés à cet effet.



LA DOYENNE



La doyenne louannécaine : LE PARANTHOËN Noémie dit "Mimi" se laisse aller au jeu du selfie.

Elle est entourée de Karine LEGENDRE et Émilie ZÉGGANE toutes deux conseillères Municipales et de Gervais ÉGAULT, Maire, aux manettes du Smartphone.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la distribution des "Colis de Noël" à nos aînés de 80 ans et plus par les membres du Conseil Municipal et du CCAS est un rituel.

Monsieur le Maire n'a pas dérogé à la règle et en tant que premier magistrat de la commune, a remis son colis à notre doyenne âgée de 96 ans : Madame Noémie dit "Mimi" LE PARANTHOËN née LE BIVIC.

Nous lui souhaitons le meilleur à l'occasion de cette nouvelle année.

Guy Parzy

MARATHON PAIMPOL - PERROS-GUIREC

Le dimanche 1^{er} octobre a eu lieu le 1^{er} marathon PAIMPOL - PERROS-GUIREC organisé par "Objectif Auto-nomie", sous la houlette de Denis PENNDU de Louannec et de sa fille Jennifer.

Par un temps exécrable nos signaleurs ont assuré avec brio la tâche qui leur était dévolue.

Les mesures de sécurité exceptionnelles mises en œuvre sur Louannec ont fait l'unanimité auprès des concurrents. A cet effet, nous tenons à remercier tous les bénévoles pour leur investissement et leur participation à ce marathon.

Souvenons nous des compétiteurs qui ont remercié les bénévoles en passant et qui nous ont félicités pour notre organisation.

Merci encore.

La seconde édition se déroulera fin septembre 2018 avec un départ de PERROS-GUIREC.

Guy Parzy



LOUANNEC EN IMAGES



Septembre 2017 : lever de soleil sur le Lenn



La ludothèque



Le maître des clés a refermé la porte...
Bonne retraite Bernard



Merci aux bénévoles pour le marathon... sous la pluie...



Les membres du CCAS et du Conseil Communal des Jeunes qui ont préparé les colis des Anciens



Une table du repas des Anciens de la commune



Le jury des maisons fleuries



Les enfants de l'école élémentaire se mettent à la voile ...



Aménagement piétonnier dans Poula-jous Bihan



Aménagement piétonnier d'accès au pôle paramédical



A la bibliothèque, les enfants dessinent avec Clotilde Perrin.



DÉPART À LA RETRAITE DE MONIQUE LE PARLOUËR

Il y a des gens qui, en raison de leur compétence, leur gentillesse ou leur caractère, sont bien difficiles à remplacer.

Après 29 années au service de la commune, Monique Le Parlouër a fermé le livre de sa carrière au sein du monde professionnel territorial.. Après des études de droit, Monique s'est orientée vers l'administration, le secrétariat de mairie. En 1975, elle a accepté des remplacements dans les communes de Penvénan, Plouguiel et Pleubian, où elle est titularisée en novembre 1979. Neuf ans plus tard, elle sollicite le poste, devenu vacant, de secrétaire générale à la mairie de Louannec. Elle va y gravir tous les échelons pour accéder en 2011 au titre de directrice générale des services.

Cette fidèle serviteur, considérée comme un pilier de la commune, connaissait tous les rouages de l'administration.

Elle était conviviale, disponible et ardente défenderesse du service public et des agents territoriaux.

Le 30 juin, elle a fêté son départ à la retraite, entourée de sa famille, des élus et de ses collègues. À Louannec, elle a connu trois maires dont Gervais Égault, jeune maire élu en 2014, qui a apprécié son travail : « Ça m'a fait du bien de pouvoir m'appuyer sur tes épaules », a-t-il précisé et Jean Nicolas, avec qui, elle a travaillé pendant vingt-cinq ans. « Vingt-cinq années durant lesquelles nous n'avons jamais eu un mot ».

En remerciement, le maire lui a remis la médaille de la commune gravée à son nom et une participation pour le voyage de Paris à Pékin qu'elle compte réaliser en Transsibérien.



Monsieur le Maire Gervais Égault entre l'ancienne DGS Monique Le Parlouër et la nouvelle Carmen Le Bourhis.

DÉPART À LA RETRAITE DE BERNARD HÉMEURY

Entré le 1^{er} avril 1980 en tant qu'ouvrier professionnel à la commune de Louannec, Bernard HÉMEURY est titularisé à son poste en 1981. Il devient ouvrier professionnel de 1^{er} catégorie en 1983, suite au concours sur titres organisé par la commune. En 1993 il passe au grade d'agent de maîtrise et en 2017, agent de maîtrise principal.



... Et après 37 ans de service à la commune de Louannec, Bernard HÉMEURY fait valoir ses droits à la retraite.

Dans son discours, Gervais ÉGAULT, Maire, présente Bernard HÉMEURY comme un ouvrier polyvalent : "Il sait tout faire et accepte toutes les besognes qui lui sont demandées, que ce soit en électricité, en menuiserie, en plomberie ou en soudure. C'est aussi à lui qu'on fait appel pour les feux d'artifice et comme il détient toutes les clés des bâtiments communaux, c'est aussi lui qui est appelé pour ouvrir les portes récalcitrantes".

Il reçoit des mains du premier magistrat, la médaille de la commune ainsi qu'une participation à un voyage et de la part de ses collègues, de nombreux cadeaux.



REPAS DES ANCIENS DE LA COMMUNE

Le mercredi 11 octobre, s'est déroulé à la salle des fêtes de Louannec, le traditionnel repas des anciens. 152 convives ont bénéficié du classique repas concocté par Robert et Isabelle, cuisiniers de la cantine scolaire et servi par des employés communaux.

Monsieur le Maire a remercié pour leur présence, outre les invités et les élus, monsieur le Maire honoraire Jean NICOLAS, et le père Jean LE RÉTIF, Recteur de la paroisse.

John a assuré l'animation musicale avec entre autre, quelques airs d'accordéon et plusieurs invités ont exprimé leur talent en entonnant des refrains repris par l'assistance.



Gervais EGAULT
Maire de Louannec
et le conseil municipal
présenteront leurs voeux 2018
le vendredi 12 janvier
à 18h à la salle des fêtes.





ECOLE MATERNELLE

La maternelle accueille depuis la rentrée une soixantaine d'enfants répartis dans trois classes ainsi qu'une nouvelle enseignante Madame Sonia Auffret, accompagnée de Madame Angelica Rieder, ATSEM. Huit élèves de **Toute Petite Section** (nés en 2015) doivent nous rejoindre en janvier.

La rentrée s'est très bien déroulée. La modernisation de la bibliothèque de l'école s'est poursuivie cet été par la construction de bacs en bois pour ranger les albums, ce qui permet aux enfants d'emprunter à la maison les albums de l'école. (photo n°1- bacs bois)

Les projets de l'année ont démarré avec l'intervention proposée par Valorys avec l'animation « **Mange-moi bien!** », ainsi que la fréquentation de la **bibliothèque municipale**. Un partenariat avec la bibliothèque municipale, la BCA (bibliothèque des Côtes d'Armor) et le CAEL (Comité d'Animation des Écoles de Louannec) a permis à **Clotilde Perrin**, auteur illustratrice d'albums jeunesse, de mener une animation avec nos élèves de Grande Section. (photo n°2 et 3- album - auteur)

Grâce au financement réalisé par le CAEL, toutes les classes de maternelle participeront aussi cette année au programme « **Cinécole** » en partenariat avec le cinéma Les Balladins de Perros-Guirec.

Les enfants iront ainsi chaque trimestre au cinéma voir un film d'animation adapté à leur âge.

Inscriptions rentrée 2018 : Les parents d'enfants **nés en 2015** (futurs PS) sont invités à se rendre à la mairie munis de leur livret de famille et d'un justificatif de domicile pour une pré-inscription et de prendre contact avec l'école par téléphone ou par mail dès que possible. L'inscription définitive se fera ensuite au cours de l'année auprès de la Directrice sur rendez-vous.

Kristell DANIC

Directrice de l'Ecole Maternelle LOUANNEC

Ecole maternelle : la Mairie prend les inscriptions dès maintenant



Album : "Au même instant sur la terre"



Bacs bois



Clotilde Perrin - Auteur



ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Lundi 4 septembre 2017, 128 élèves ont franchi le portail de l'école élémentaire, impatients de découvrir leur nouvelle classe. L'équipe pédagogique, au nombre de 6 enseignantes, voit l'arrivée d'une nouvelle collègue pour l'année 2017/ 2018, Mme Villiers-Moriamé Odile.

Comme chaque année, les projets concernant les activités aquatiques ont démarré dès la rentrée. En septembre, les CM1 ont profité d'un stage de voile sur le Lenn avec l'école de voile de Perros-Guirec. Les élèves de CM2 se sont initiés au kayak sur le Léguer avec une promenade de Buhulien jusqu'au centre de canoë –kayak de Lannion pour finir le cycle des six séances.

Des projets culturels sont échelonnés tout au long de l'année avec les séances au Carré magique, une critique littéraire : le prix des Incorruptibles.

En octobre, des œuvres d'arts plastiques de tous les élèves sur le thème « Ma vie vue d'ici... et là » ont été accrochées à l'école de Louannec, dans la cour et à l'extérieur le temps d'une journée, sur des fils avec des pinces à linge selon le principe de l'étendage d'une lessive.

En effet, cet événement, initié par la plasticienne Joëlle Gonthier depuis 2006, a lieu deux fois par an (octobre et mars). A cette occasion, des milliers d'installations d'arts plastiques simultanément dans le monde entier sont accrochées le temps d'une journée.

Depuis sa création, plusieurs millions de personnes de tous âges et conditions y ont déjà pris part, dans 100 pays, sur cinq continents.

« Ma vie vue d'ici... et là » invite à porter un regard sur le monde où nous évoluons, depuis là où nous vivons, en fonction de qui nous sommes.

En novembre, les élèves vont participer aux animations proposées par la Bibliothèque départementale des Côtes d'Armor (BCA) dans le cadre du 20ème anniversaire des éditions Rue du Monde à la bibliothèque municipale de Louannec.

Par niveaux, les élèves bénéficieront de siestes littéraires, d'ateliers animés par deux illustrateurs : CLO-TILDE PERRIN et BRUNO PILORGET.

Je ne terminerai pas cet article sans remercier nos partenaires financiers tels que la mairie et le CAEL (Comité d'Animation des Ecoles de LOUANNEC) qui nous permettent de réaliser tous ces projets. J'y ajouterai aussi les parents d'élèves qui nous accompagnent dans les différentes sorties scolaires notamment lors des activités aquatiques.

Marie-Paule GUILLOU

Directrice de l'Ecole Élémentaire de Louannec

Ecole élémentaire : la Mairie prend les inscriptions dès maintenant





Le bureau nouveau est arrivé !

De gauche à droite: Géraldine (présidente adj.), Pauline (présidente), Sophie (trésorière adj.), Sandrine (secrétaire adj.) Stéphanie (trésorière) et Rozenn (secrétaire)

Les événements organisés par le CAEL permettent de récolter de l'argent pour financer les activités des enfants scolarisés dans nos deux écoles publiques (élémentaire et maternelle) : sorties voile, kayak, théâtre, spectacles culturels et festifs...

Ce qui permet d'alléger notablement la participation financière des parents!

Encore une fois, MERCI aux parents et aux bénévoles qui aident à la réalisation de toutes ces activités, dont voici le planning 2017-2018 :

- Marché de Noël	2-3 décembre 2017
- Bourse aux jouets	10 décembre 2017
- Loto des marmots	16 février 2018
- Soirée à thème	13 avril 2018
- Vide Grenier	Mai 2018
- Fête de la musique	21 juin 2018
- Kermesse	1 juillet 2018

Nous invitons tous les parents d'élèves à rejoindre



l'esprit convivial de l'association et/ou à participer aux actions mises en œuvre au bénéfice de tous les enfants!

Vous pouvez nous joindre en envoyant un courriel au lecael@gmail.com, consulter notre site <https://sites.google.com/site/lecael/> ou la page Facebook du Comité des Animations des Écoles de Louannec.

Le bureau du C.A.E.L.

FCPE

Le conseil local FCPE (Fédération des Conseils des Parents d'Élèves) a pour principales missions d'informer, de conseiller et de représenter les parents d'élèves des écoles publiques (maternelle et primaire) auprès des institutions (École, Éducation nationale, Mairie).

Un nouveau bureau a été constitué lors de l'assemblée générale du 7 Septembre 2017. Nous avons le plaisir de compter de nouveaux adhérents au conseil local qui nous ont rejoint cette année.

Nous sommes à la disposition des parents d'élèves via notre adresse mail si besoin, n'hésitez pas à nous solliciter .

Nous en profitons aussi pour remercier Mme Soizic Bideau, qui a fait partie du bureau jusqu'à cette nouvelle année, et qui a oeuvré activement au sein de notre conseil local pendant de nombreuses années.

Nous la comptons toujours parmi nos adhérents!

N'oubliez pas d'inscrire d'ores et déjà vos jeunes enfants et futurs élèves louannecains pour la rentrée prochaine!

Merci

Composition du bureau :

Présidente: Linda Sleiman

Vice-Président: Patrick Bazy

Secrétaire: Gaedig Daoulas

Secrétaire Adjointe: Géraldine Cornil

Trésorière: Elise Landais

Trésorière adjointe: Pauline Ahazzam

Contact mail: louannefcpe@gmail.com

*nous afficherons prochainement un trombinoscope aux entrées des écoles.



Ouverture d'une nouvelle activité : la généalogie

L'ARAL a fait sa rentrée en proposant à ses adhérents une nouvelle activité : la généalogie. À partir de recherches par internet sur les sites des Archives Départementales (états-civils et paroisses) et des Centres de Généalogie des divers départements, les participants peuvent réaliser un arbre généalogique de leur famille. Ces derniers doivent être munis d'un ordinateur portable personnel équipé du système d'exploitation Windows 10, 8 ou 7. Les cours ont lieu le lundi matin (hors vacances scolaires).

Le 23 juin, les deux groupes de marcheurs (du lundi et du vendredi) se retrouvaient, dans la bonne humeur, pour une sortie «pique-nique» commune à l'Île Callot.

Comme chaque année, après le forum des associations, les activités hebdomadaires (marches, informatique, belote et scrabble) ont repris et accueilli de nouveaux adhérents.

Le 9 octobre, le concours de belote rassemblait ses fidèles adeptes.

Le 6 décembre, une journée de Noël sur le thème « Magie du Music Hall » était organisée à Saint-Malo.

Le 7 décembre, les adhérents se retrouvaient dans la salle des fêtes pour partager le traditionnel et convivial repas de fin d'année.

La destination du prochain voyage, le Portugal, permettra aux participants de découvrir, du 24 septembre au 1^{er} octobre 2018, cette nation de navigateurs et de grands explorateurs qui conserve un riche patrimoine historique et culturel.



Château du Taureau à l'Île Callot - Carantec, visitée par les deux groupes de marcheurs de l'ARAL.

Des sorties d'une journée seront également proposées pour le printemps.

Dates à retenir pour le 1^{er} semestre 2018 :

18 janvier : Assemblée Générale avec dégustation de la galette des Rois

9 mars : Repas d'hiver

19 mars : Concours de belote

17 mai : Goûter des Anciens

Nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs voeux pour 2017.

Carmen LAIZET

Anne-Françoise CHANTEAU

Aral22@laposte.net

arallouanne22.wordpress.com

BABY GYM



C'est avec beaucoup de bonheur que petits et grands ont retrouvé leurs activités.

Chaque mardi matin, de 10h00 à 10h45, les bambins, accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles viennent se dépenser.

A l'ordre du jour : galipettes, glissades, reptations, chants,... mais surtout rigolades et bonne humeur.

Aurélie Dorp est régulièrement présente pour préparer des parcours toujours plus innovants les uns que les autres.

Si votre enfant a entre 6 mois et 3 ans et que vous aimeriez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter au 06 89 81 04 22.

Toute l'équipe de la baby gym tient à remercier monsieur le Maire et le Conseil Municipal qui a voté une subvention exceptionnelle de 500€, pour l'achat d'un nouveau toboggan et d'une poutre hexagonale que les enfants pourront prochainement découvrir. Sans cette subvention, il aurait été impossible à l'association de renouveler son matériel déjà bien vétuste.

Maintenant vivement la réception, pour de nouvelles découvertes et glissades.



Émilie ZEGGANE



ESPOIR TALIBES **UN NOUVEAU PROJET POUR 2018**

L'année 2018 verra s'épanouir un nouveau projet. L'objectif reste inchangé : Aider les enfants talibés de Saint-Louis.

FIN DU PARTENARIAT ENTRE AJE ET ESPOIR TALIBES

L'AJE désire élargir son champ d'action en venant davantage en aide aux jeunes vulnérables de familles défavorisées ainsi qu'aux jeunes filles décolarisées. Espoir Talibés souhaite conserver sa ligne de conduite et poursuivre son action essentiellement pour les enfants talibés. De ce fait, nos chemins se séparent...en toute sérénité.

UNE NOUVELLE MAISON D'ACCUEIL

Espoir Talibés continue son action pour la mise en place d'un nouveau projet qui verra le jour début 2018. Une nouvelle structure, une nouvelle équipe réduite à trois personnes dans une zone déshéritée et délaissée des associations. Les grandes lignes sont déjà établies, tout s'organise de jour en jour... La priorité sera donnée à la santé et à la nutrition.

PRESENTATION DE L'EQUIPE

Seynabou, infirmière diplômée, Moustapha, ancien talibé et Aïda qui complètera l'équipe

BILAN DES REALISATIONS DE 2013 A 2017

- Prise en charge des travaux de rénovation du centre Yakaru Guneyi
- Aménagement d'un coin lessive
- Achats de tables et bancs pour l'éducation
- Soins sur place au centre
- Soins sur le terrain dans les daaras et les points de chute : gare routière et marché
- Chaque mercredi tournoi de foot et distribution de beignets
- Chaque jeudi un repas pour 200 talibés
- Chaque vendredi un petit déjeuner pour 250 talibés

- Distribution de couvertures, vêtements et nattes dans les daaras
- Prise en charge de trois retours en famille
- Prise en charge d'un salaire
- Prise en charge de l'hospitalisation et de l'intervention chirurgicale d'un jeune talibé
- Prise en charge de plusieurs urgences avec examens sanguins, radiographies et soins dentaires.

Des résultats encourageants grâce à une motivation toujours bien présente. Si vous désirez participer à notre action, vous pouvez nous soutenir. Chaque don offre droit à une réduction d'impôts de 66 %.

Christine THUAULT

2 route de Nantouar 22700 Louannec

Tél. : 06 79 98 21 14

www.espoir-talibes.com





DIWAN : LA TOPOONYMIE DE LOUANNEC EN CHANSON



Buhez ar skol

Da vare gouel Nedeleg, d'ar 15 a viz Kerdu e vo c'hoariet daou bezh c'hoari ganeomp. Emañ ar re vras o poaniañ war un istor kontet gant Marsel Gwilhouz : « An Tri Baotr yaouank ». Studiet hon eus buhez Marsel Gwilhouz, ha da c'houde ur gontadenn kontet gantañ el levr « Ur Wezh e oa ». Savet e vo margodennoù ganeomp evit c'hoari tud an istor !

Ar re vihan en em lako e-barzh ar jeu iveau gant an istor « Te an hini zo kaoz ». Al levr-mañ a zo bet skrijet gant Mark Kerrain. Masklou a vo savet gante iveau evit c'hoari an holl loened en istor ! Deuit niverus da sellet diouzhimp evit goût muioc'h !

Bugale skol Diwan Louaneg

Vie de l'école

Pour la fête de Noël de l'école, le 15 décembre, nous jouerons deux pièces de théâtre. Les plus

grands présenteront une histoire racontée par Marcel Le Guilloux : « An Tri Baotr yaouank ». Nous avons étudié la vie de Marcel Le Guilloux, puis une histoire qu'il raconte dans le livre « Ur Wezh e oa ». On va créer des marionnettes pour jouer les personnages de l'histoire !

Les plus jeunes joueront également une histoire « Te an hini zo kaoz ». C'est une histoire tirée d'un livre écrit par Mark Kerrain. Nous allons confectionner des masques également pour jouer tous les animaux de l'histoire ! Venez nombreux à notre représentation pour en savoir plus !

Texte écrit en breton par les enfants de l'école

Titouroù – Renseignements :

Skol Diwan Louaneg, 5 straed Sant-Erwan, Louaneg, 02 96 91 01 34, skol.louaneg@diwan.bzh

LES CRÉATEURS AMATEURS

Du 19 juillet au 8 août 2017 s'est déroulé dans une salle de l'école maternelle de Louannec, la troisième édition et exposition des "Créateurs amateurs". Une présentation hétéroclite de doudous par Nathalie Chalon, de mobiles par Sylvie Chalon, d'encadrements d'art par Annie Crocq, de photos par Annie Dayot et Christine Untersinger, d'encadrement d'art et carterie par Marie-Françoise Elléouet, de tableaux par Paul Houyvet, de dessins par Marie Isaac, de peinture sur porcelaine par Anne-Laure Le Dauphin, de textiles par Violaine Le Dauphin et Martine Toudic, d'abat-jours par Évelyne Le Bihan, de bijoux et d'art floral par Claire Le Houérou, de peinture aux couteaux par Katia Le Page, de broderies par Annie Morvan, de porcelaine et le raku par Catherine Piccolo, le raku et les terres mêlées par Françoise Roche, d'aquarelles par Danielle Saliou, de pastels par Bernard Unvoas,...

Tous ces artistes ont dévoilé leurs œuvres au public venu nombreux, touristes et locaux, dans un même élan de curiosité et de découverte.

Merci à Annie CROCQ qui a animé et organisé cette exposition annuelle.

Guy PARZY





BOURSE AUX VÊTEMENTS DE LOUANNEC

L'association "bourse aux vêtements" de Louannec organise deux ventes de vêtements d'occasion pendant les vacances scolaires d'avril et d'octobre 2018. Ces deux manifestations ont lieu au foyer (salle des fêtes) de Louannec.

Pour avril, les vêtements et articles divers sont dédiés à la collection "Printemps-été" (dépôt de 20 articles par personne majeure physiquement présente).

Pour octobre, nous vous présentons la collection "Automne-hiver" (dépôt de 18 articles par personnes majeure physiquement présente).

Les divers articles doivent être propres et en bon état général pour couvrir les quatre saisons 2018 de notre boutique éphémère.

Nous vous suggérons de trier tous les articles "printemps-été" dont vous n'avez plus besoin et qui encombrent vos placards. Cette opération vous permettra de donner une seconde vie à vos vêtements qui feront le bonheur de nos fidèles acheteurs.

N'oublions pas que grâce à vous, nous pouvons faire des dons car, avec les 10% retenus sur chaque vente, nous essayons d'aider les familles de Louannec qui se trouvent dans une situation précaire.

Si vous souhaitez vous débarrasser de vêtements non

utilisés, nous acceptons les dons de vêtements. Ils seront remis au Centre Alimentaire du Trégor pour compléter leur vestiaire.

En attendant notre prochain rendez-vous, l'association "bourse aux vêtements" vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année..

Eliane CHEVÉ

02 96 91 62 08 - bav-louannec@orange.fr

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Dépôt : mercredi 25 avril (de 9h à 16h)

Vente réservée : (personnes à mobilité réduite ainsi que les futures mamans).

jeudi 26 avril (de 14h à 18h)

Vente : Vendredi 27 avril (de 9h à 18h)
et samedi 28 avril (de 9h à 17h)

Reprise des invendus :

mercredi 2 mai (de 16h à 18h)

LES LOUANNIGOUS

Peut-on tout dire, tout écrire? Quand on est auteur de théâtre, peut-on s'inspirer de ses amis et déballer leur vie, comme sujet de sa pièce? Les gens adorent que l'on parle d'eux,... en bien. Mais le bien disant, quel ennui: les défauts sont plus drôles et souvent croustillants. La jouissance que procure l'autopsie morale d'autrui est grande, et procure la supériorité du censeur.

Cela fait plusieurs années que la troupe des Louannigous a repéré cette pièce qui met en scène un auteur qui s'empare de la vie de ses amis pour en faire une pièce de théâtre. Mais ces derniers se rebellent en découvrant leur vie ainsi déballées.

Toutes les conditions étaient réunies cette année pour jouer cette comédie. La troupe est donc au travail afin de faire rejaillir sur scène tout l'humour et la dérision du texte. C'est une comédie fine, basée sur les caractères des personnages. Ils se retrouvent face



au miroir de leur propre réalité passée à travers le prisme de l'auteur. Au final, c'est jubilatoire, le plaisir des spectateurs devrait être égal au plaisir que les acteurs et les décorateurs ont actuellement afin de mettre en place ce spectacle. Cette pièce sera jouée les 24, 25, 30 et 31 mars 2018 à la Salle des Fêtes.

Nicolas MIONET



Une formidable année pour la Gavotte Louannecaine

Cette année 2016 / 2017 nos effectifs ont été en augmentation, de 40% pour atteindre 48 adhérents. Elisabeth BODORE, notre prof, diplômée de la fédération Warleur, a animé le groupe avec un grand dynamisme. Elle nous a appris des danses de tous les pays bretons. Le bureau composé de Dominique, Anne-Marie, Bernard et Jacky, a proposé différentes animations : Fest Noz, Auberge espagnole, Soirée Galette. Pendant tout l'été une initiation à la danse bretonne a eu lieu dans les campings de Louannec et de Trélévern.

Cette année, nous avons proposé une animation à la Maison de Retraite de Louannec. Ce moment de partage avec nos anciens, nous a apporté une grande satisfaction ; un rendez-vous est ainsi fixé tous les trimestres.

Pour cette nouvelle saison nous proposons :

- Un Fest Deiz : le dimanche 28 janvier 2018 après midi, avec Lapoussé Noz, les Huns de Saint Gué, Bruno & Thierry.
- Une soirée associative : Mercredi 16 mai 2018 : Thierry & Bruno, Pierre & Sarah, le Trio KSL.
- Soirée Auberge Espagnole : le 13 décembre 2017



- Soirée Galette le 10 Janvier 2018.

Nous nous tenons à la disposition des futurs danseurs, tous les mercredis de 20h30 à 22h30 à la salle des fêtes de Louannec.

L'adhésion annuelle est de 30 € pour une personne seule, 50 € pour un couple, 20 € pour les étudiants.

Anne-Marie, notre Secrétaire et Jacky, notre Président, peuvent répondre à toutes vos questions au : 06 04 48 92 94 ou au 06 87 12 41 69

Jacky CHENY

ATELIERS ET CHEMINS

Les activités :

- Atelier de couture avec Gisèle le mardi après-midi (14h à 17h) : confection de coussins, nappes, modification de vêtements, etc.
- Atelier de tricot avec Annie le mercredi matin (9h à 12h) : tous les modèles, de la layette à l'adulte (femme et homme).
- Marche le lundi après-midi.

Pour tout renseignement s'adresser :

Michèle Quéméré : 02 96 23 26 32

Pour le tricot : Annie 02 96 23 11 05

Pour la couture : Gisèle 02 96 23 05 36

Michèle QUÉMÉRÉ



Groupe à Josselin devant le château

Pour la reprise en septembre, 25 marcheurs d'«Ateliers et Chemins» de Louannec, ont randonné le long du Canal de Nantes à Brest, des environs de Pontivy vers Josselin. Tous les participants ont apprécié de marcher au calme le long du canal.



DANSE PASSION À LOUANNEC



Comme chaque année, la saison 2016-2017 de l'association Danse-Passion, s'est clôturée par une très belle soirée dansante, où les danseurs du club ont pu présenter de belles chorégraphies préparées tout au long de l'année.

Notre Assemblée générale s'est déroulée le jeudi 8 juin 2017, et un nouveau bureau a été constitué.

Nous tenons à remercier Francis Doré, l'ancien Président, qui, après 6 années de bons et loyaux services, a cédé sa place à Sandrine Le Gallou, nouvelle Présidente. Les autres membres du bureau ont été réélus, et nous avons accueilli Christine Robin au sein du bureau.

Lors de cette A.G, nos professeurs, Jocelyne et Christian Briand, ont annoncé qu'après 22 ans de cours, ils arrêteraient d'enseigner la danse de salon, à la fin de la saison 2017-2018. C'est pourquoi nous n'avons pas pris de nouvelles inscriptions lors du forum des associations.

Le club est donc à un tournant de son

histoire, car son avenir est en jeu. Afin de pérenniser cette association, nous sommes à la recherche de nouveaux professeurs. Si vous avez des propositions à nous faire, vous pouvez contacter Sandrine Le Gallou au 06 72 13 95 82.

Sandrine LE GALLOU



CAL

Cette fin d'année est l'occasion de faire une rétrospective sur les animations du second semestre 2017 :

- le 9 septembre le traditionnel forum des assos avec toujours autant d'associations présentes.
- le 17 septembre, le CAL a apporté son concours logistique pour une nouvelle édition du défi Louannec Perros
- le 1^{er} octobre, nous avons également assuré la gestion du ravitaillement pour le premier marathon Paimpol-Perros



- le 21 octobre, nous recevions Johnny Junior en tête d'affiche : un superbe spectacle de près de 3 heures mais qui malheureusement n'a pas fait le plein.

- les 2 et 3 décembre, ce fut la cinquième édition du Marché de Noël avec toujours le plein d'exposants (près de 40)

La saison 2018 commencera avec le théâtre des Louannigous seconde quinzaine de mars (voir article par ailleurs). Puis viendra le 27 mai le vide-grenier. Et le 21 juin la traditionnelle fête de la musique. Toutes les animations du CAL sont annoncés dans la newsletter de la commune. Inscrivez-vous sur le site de la commune pour la recevoir et ne pas manquer un rendez-vous.

La petite équipe du Comité d'Animation recherche toujours des bénévoles souhaitant donnant un peu de leur temps, afin de pouvoir proposer plus d'animations. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter par mail cal.louannec@gmail.com ou en nous laissant un message sur notre répondeur 09 72 46 28 92.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Eric RENAUD
Président du CAL



CLUB DE TAROT

Le club de tarot de Louannec (68 adhérents) sera heureux de vous accueillir au tournoi interne qu'il organise tous les lundis de 13h45 à 18h30 dans la salle des fêtes. Si vous souhaitez vous initier au tarot, ils vous conseilleront les mercredis après-midi de 13h 45 à 17h30. Deux tournois duplicités annuels sont organisés en interne.

Tous les ans, les membres organisent une galette des rois, un buffet campagnard, une journée auberge espagnole, avec tournoi interne de 14 h à 18 heures, puis de 20 heures à minuit pour les plus « acharnés ». Ils se réunissent également chaque fin d'année pour un repas dans une auberge régionale.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 16 octobre 2017, suivie du conseil d'administration le 18.

Président : Yvon-Loïc DAYOT - 06.81.89.61.75

Trésorier : Lionel CHARRIER

Secrétaire : Jocelyne CHARRIER

Notre tournoi du dimanche 12 novembre, au profit du Téléthon, s'est déroulé, avec succès, dans une excellente ambiance, compétitive mais détendue et surtout amicale, avec 20 tables (15 en 2016) de

joueurs et joueuses acharnés. Nous remercions les commerçants de la région pour leur participation et les nombreux lots offerts, qui ont agrémenté notre concours (bons d'achat, paniers garnis, fleurs, et divers)

Le classement : Yvon Madec, 2288 pts, René Le Pavec, 1898 pts, Thierry Kériven, 1874 pts, Claudine Le Goff (1^{ère} femme), 1836 pts, Ghislaine Toullec, 1606 pts, Y. Loïc Dayot / Pierre Le Gaud 1482 pts.

La somme globale (engagements + dons de prix + bénéfice buvette) récoltée pour le TELETHON est de 794,51€ (520 en 2016).

La remise des prix et lots s'est clôturée par un pot de l'amitié.

Le 3 mars 2018, le club organise dans la salle des fêtes de Louannec un grand tournoi Open annuel, en 2 concours distincts, l'après-midi et le soir, séparés par un buffet.

Y. Loïc DAYOT

Président du club de tarot de Louannec

VIENS JOUER

L'association Viens jouer a fait sa quatrième rentrée en grande pompe. Nous avons un groupe d'enfants de 7 à 12 ans pour l'atelier théâtre, nous accueillons cette année davantage de garçons et en sommes ravis. Sophie Le Touzé continue à proposer des jeux théâtraux à cette troupe. Chaque personnalité peut ainsi s'exprimer en ayant un regard et une écoute bienveillante. Chaque enfant apprend à faire partie

du groupe, apporte sa propre valeur ajoutée par sa singularité. Tout ce petit monde joue avec son corps et son esprit, communique avec ou sans mot et partage de bons moments le mercredi après-midi.

L'atelier dessin-arts plastique n'est pas en reste avec un bon groupe d'enfants de 6 à 12 ans. Jeanne Delarue fait découvrir aux enfants les multiples possibilités pour s'exprimer et laisser libre cours à sa créativité. En expérimentant, en affinant son regard, en découvrant l'histoire des arts et en explorant son imaginaire, les enfants vont réaliser de nombreux chef-d'œuvre tout au long de l'année.

Nous vous donnons rendez-vous au mois de juin pour une grande après-midi culturelle à la salle des fêtes, avec une grande exposition des œuvres de l'atelier dessin-arts plastiques et une présentation du travail des enfants de l'atelier théâtre. A très vite !

Marie-Caroline RÉGNAULT
Anne LE BÉCHENNEC
Marylène HARPOCRATE





C'EST REPARTI POUR LE BABY BALL !

Un nouveau cycle pour l'association puisque la plupart des filles et garçons découvrent l'activité cette année. Le groupe s'est aussi un peu rajeuni avec une majorité d'enfants de moyenne section sur quelque 15 inscrits assistant aux séances hebdomadaires.

Nos petites têtes blondes se donnent rendez-vous chaque samedi, de 9h30 à 10h30, pour s'essayer aux ateliers ludiques proposés par Clément, toujours fidèle au poste.

Au programme, exercices de motricité, parcours d'obstacles, et initiations aux sports de ballon, en alternant jeux individuels et collectifs. Des séquences plus créatives viennent compléter la séance, avec notamment le très apprécié jeu des dragons, rôles seyant aux parents.

Après tous ces efforts, le goûter bien mérité vient ponctuer cette séance, apportant la touche sucrée, récompense indispensable.

Pour nous contacter, babyball.louannec@gmail.com

Christophe SALAUN



AGEL



L'Association de Gymnastique d'Entretien de Louannec (A.G.E.L.) a repris ses activités, dès le 12 septembre 2017.

L'association a tenu son assemblée générale annuelle le jeudi 12 octobre. Elle s'est terminée par un moment convivial, un apéritif-dînatoire style «auberge espagnole».

Suite au conseil d'administration du 20 octobre, la nouvelle présidente est Alizée Boissel Le Béchec, la trésorière est Anne-Marie Le Berre et la secrétaire Maryse Bourgart. Nous remercions vivement Annie Le Bellec qui a passé trois années à la présidence de l'association.

Trois séances hebdomadaires d'une durée d'une heure chacune, sont proposées, à la salle des sports de Louannec :

- Le mardi à 20 h 30 avec Sylvie Le Bris,
- Le jeudi à 18 h 30 avec Gwénola Rouxel,
- Le vendredi à 9 h 15 avec Line Priser.

Entretien du corps, assouplissements, échauffement, abdos-fessiers, stretching sont dispensés en musique et dans la bonne humeur.

Nous sommes actuellement environ 70 adhérents ; **il est toujours possible de venir nous rejoindre.** La cotisation annuelle est de 75 €, elle couvre l'adhésion à l'A.G.E.L., l'assurance, et est un forfait permettant l'accès aux trois cours. Venez essayer une séance et adhérer !

L'association vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Alizée BOISSEL LE BÉCHEC
Présidente



USPL

Pour la saison 2017 - 2018, l'organisation sportive est en place.

Initiation et découverte du ballon pour les 3 et 4 ans le samedi matin au gymnase à Le Jannou.

Les U6, U7, U8 et U9 s'entraînent à Kerabram le samedi de 14 à 16h.

Pour les U10 et U11 le mercredi de 17h30 à 19h et le samedi après-midi également à Kerabram.

Les U13 le mercredi et vendredi en fin d'après-midi toujours à Kerabram avec match le samedi matin ou samedi après-midi.

les U15 s'entraînent à Kerabram, les U17 à Louannec mercredi et vendredi,

Ces deux catégories jouent le samedi à 15h30 soit à Louannec ou Le Jannou en fonction de l'occupation des terrains.

Les seniors, après avoir démarrer fin juillet à Bourdellès ont pris leurs quartiers d'hiver à Kerabram.

Trois sites donc sollicités, surtout Kerabram, mais des terrains de matchs ménagés, Le jannou et Bourdellès.

Nous attachons une attention particulière à l'encadrement des jeunes, aussi bien à l'entraînement que pendant les matchs, entraîneurs certes, mais aussi éducateurs.

Une soixantaine de bénévoles participent à la bonne marche de l'association, encadrement, accompagnement des jeunes, buvette etc... mais nous acceptons toujours les volontaires.



U17-Groupement des 7 îles - Entraîneur Corentin Le Maillot

Concernant le stade Louis Bourdellès, la 2^{ème} tribune a été sécurisée avec un bardage neuf.

Le foyer du stade a aussi été rénové, la municipalité a fourni la peinture et nos bénévoles ont fait le travail, en jaune et bleu évidemment.

USPL a participé au défi Louannec-Perros organisé en septembre, avec des bénévoles sur le parcours VTT et aussi un groupe de jeunes joueurs au couleurs du club sur une petite distance.

La saison a donc démarré, après quelques tâtonnements l'équipe A a réalisé un très bon match contre Pleubian et ce même dimanche les équipes B et C ont gagné, affaire à suivre.

Albert CADIOU et Jean-Luc PIERES
co-présidents US PERROS LOUANNEC

LOUANNEC VOLLEY



Une deuxième saison a débuté pour l'école de volley pour les 9 enfants ou jeunes inscrits.

Les entraînements sont encadrés par Adjé AGNITHEY. La nouveauté cette année est l'ouverture d'un deuxième créneau afin de permettre aux plus grands de pratiquer cette activité.

pétition ». Dans la bonne humeur, ces actions visent à faire découvrir aux plus jeunes la compétition, par des petits matchs en 1 contre 1, avec des enfants de tous les clubs du département.

Quant aux plus grands, en janvier, une équipe sera engagée en compétition M15 Honneur.

Alors, si le volley vous tente ? N'hésitez pas à venir essayer !!

Renseignements : Adjé : 06 04 50 79 35 ou Nadia Le Bars 06 88 18 56 44.

Nadia LE BARS

Les horaires sont les suivants :

16h45- 18h : enfants de 7 à 11 ans.

18h - 19h15 : jeunes à partir de 12 ans.

A partir de janvier, les plus jeunes participeront à des actions ponctuelles « mes premiers pas en com-



La rentrée au Tennis club

Le Tennis club de Louannec a fait sa rentrée sportive en septembre. Avec 86 licenciés au moment de lancer la saison, l'association observe un petit recul des effectifs, phénomène qui touche de nombreux clubs.

Avec l'arrivée d'une vingtaine de nouveaux adhérents, l'école de tennis fonctionne pour autant sur le même rythme que l'an dernier, avec treize groupes de jeunes et cinq groupes d'adultes, tous bien remplis, sauf celui des féminines le mardi à 20 h : les débutantes restent les bienvenues.

Seul regret, un groupe de baby-tennis n'a pu être constitué, comme proposé par Aurélie Dorp. L'enseignante diplômée d'Etat assure toujours l'encadrement des cours les mardis et samedis, aux côtés de Georges Paysant (le mercredi) et d'Antoine Bellec (le jeudi). Une stabilité du professorat qui réjouit élèves et membres du bureau.

Le championnat par équipes seniors a également repris ses droits. Pour la première fois depuis longtemps, les deux équipes 1 féminine et masculine jouent au même niveau, en D2, les garçons ayant profité d'un désistement pour grimper à l'étage supérieur. Sous la houlette de deux nouveaux capitaines, Isabelle Cutullic et Pascal Le Gallou, l'objectif de maintien est le même.

L'équipe 2 masculine évolue en D4 et a également

changé de capitaine. Nicolas Lopez drivera les garçons qui partent avec quelques ambitions. Malheureusement, faute d'effectifs, le club n'a pas engagé de seconde équipe féminine. Le bureau espère qu'il ne s'agit là que d'une parenthèse.

Pour les équipes jeunes, le championnat démarre en janvier. Les plus petits pourront de nouveau s'inscrire aux journées «Galaxy Tennis» qu'Antoine Bellec proposera en cours d'année.

David LANDAIS



Tennis de table



Le TTLPL repart cette saison avec un nouveau bureau suite aux problèmes de santé de son emblématique président Damien Gonzalez hélas décédé récemment.

Présent sur 3 sites, le club propose 2 formes d'activités :

- compétition: * par équipe (6 équipes engagées dont 1 en championnat régional)
- * individuelle: de nombreux jeunes y participent au niveau départemental et régional

L'encadrement est assuré par Brice Machomet, l'entraîneur professionnel.

- loisirs : pour ceux qui veulent pratiquer sans pression dans une ambiance conviviale.

Composition du nouveau bureau :

Alain GUEDE **Président**

Frédéric GAGNON Trésorier

Laurent COIFFARD Secrétaire

Benjamin BOUVIER Correspondant



Notre séjour Cyclo à Espalion

Cette année les Cyclos du CCL (Cyclo Club Louannecain) ont fait en juin un séjour dans l'Aveyron (ancien Rouergue) à Espalion. Cette base a été le point de départ de randonnées cyclistes aussi bien vers le Nord (L'Aubrac) que vers le Sud (les Causses) et dans la vallée du Lot qui coule d'est en ouest. En longeant la rivière les parcours étaient assez faciles, mais dès que nous envisagions de la quitter les difficultés devenaient sérieuses, avec des plateaux situés au dessus de 1000 m. Le point d'orgue fut la montée de la côte de Naves d'Aubrac qui était programmée pour le Tour de France au départ de Rodez quelques jours après nous. D'ailleurs les flèches d'orientation étaient déjà en place et certains revêtements de sols n'étaient pas terminés. Cette côte de 9 km était classée en 1^{ère} catégorie pour le Tour de France (maxi 8 %).

Les après-midis étant libres, nous en avons profité pour faire un peu de tourisme dans la Région en visitant Rodez (la cathédrale, le musée Soulages), Boulzous (célèbre pour son trou), Laguiole (célèbre pour ses couteaux), Roquelaure (célèbre pour ses coulées de basalte), les petites villes le long du Lot (Saint-Ge-

niez d'Olt, Saint-Côme d'Olt, Estaing, Entraygues-sur-Truyère) et à Espalion le château de Calmont d'Olt datant du moyen-age. Comme vous avez deviné Olt est le nom du Lot dans la langue locale : l'occitan.

Nous garderons un excellent souvenir de ce séjour entre copains qui nous a permis de combiner notre pratique sportive et l'intérêt touristique.

Daniel LE ROY président du CCL

tél : 02.96.21.75.88

site du club : <http://louannecyclo.free.fr/>



LES STERNES

Les Sternes ont débuté leur 41^{ème} saison sportive. Une année qui s'annonce une nouvelle fois très riche pour les gymnastes en herbe.

Chaque semaine, les poussines, jeunesses et aînées se retrouvent pour des entraînements à la salle de gym du Carpont. Initiation aux agrès, perfectionnement sont donc une nouvelle fois au rendez-vous.

Nouveauté cette année avec la mise en place d'un stage de perfectionnement un week-end par mois, sous la houlette de Katell Colouarn assistée de Mélonny Larique. Objectif pour les quatorze gymnastes retenues: le passage de la quatrième étoile et les

championnats libres de catégorie 3.

Les autres gyms ne sont pas oubliées et bénéficieront de stage pendant les petites vacances scolaires. Aux manettes de ce stage, Pauline Le Morvan, ancienne gymnaste du club tout comme Katell qui viendra partager ses connaissances avec les plus jeunes.

Dès décembre, les gymnastes disputeront leur championnat interne au sein du club avant d'aller défendre les couleurs de Louannec lors des compétitions départementales mais aussi régionales comme les années passées.

Cette saison, le club devrait accueillir les trois autres clubs du département pour le championnat départemental poussines.

Pour les jeunes filles ne participant aux compétitions, une après-midi récréative sera organisée à la salle de gymnastique pour montrer aux parents les progrès réalisés depuis le début de l'année. Enfin, le 16 juin toutes se retrouveront pour le traditionnel gala de fin d'année qui est toujours une belle fête autant pour les gymnastes que pour les encadrants et les familles,

**Élisabeth GUÉZIEC et Valérie PASQUIERS
pour les Sternes**



ARRÊT SUR IMAGE : 1954



... Une bande de gamins de Louannec se lancent dans la navigation à "Pen an Hent Nevez"...

(Photo aimablement prêtée par monsieur Gérard Perazzi)

AU PAYS DE PICOU. LOUANNEC D'HIER ET D'AUJOURD'HUI...

« Au pays de Picou. Louannec d'hier et d'aujourd'hui » est un site Facebook qui publie des documents relatifs à notre commune.

Le 11 novembre, ce site qui a près de huit mois d'existence, comptait 420 adhérents. Des centaines de photos ont été proposées et commentées : cartes postales d'autrefois, images d'aujourd'hui, personnalités qui ont laissé leur nom mais aussi des travailleurs anonymes, photos de classes, équipes sportives, monuments, curiosités, photos prises sur le vif, etc...

Ceux qui vivent à Louannec, qui y ont vécu ou qui y ont des attaches peuvent entrer dans ce groupe et l'enrichir par des photos, par des témoignages ou par d'autres documents.

Longue vie à cette initiative qui aborde de nombreux aspects de la commune de Louannec.

Les administrateurs : Maguy Vogt-Crocq, Charles-Yves Godé et Jean-Paul Simon



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2017

Ce 11 novembre 2017 a été commémoré le 99^{ème} anniversaire de l'Armistice, ce qui nous a permis de rendre hommage à tous les combattants de la Première guerre mondiale, mais aussi, et plus largement, à ceux de 39-45 et d'Indochine.

Partis en cortège de la Mairie, les élus, autorités et anciens combattants ont rejoint l'église où une messe du souvenir a été célébrée par le Père Brandt, avec une absoute au monument aux morts dans l'église.

Puis, par un temps froid et pluvieux, un hommage a été rendu aux "Morts pour la France" de ces trois guerres, avec un dépôt de gerbes par Monsieur le Maire et Monsieur Gérald LE PARANTHOËN, Président de l'Union Nationale des Combattants locale.

Une remise de décorations a achevé cette cérémonie. Monsieur le Maire a décoré trois anciens combattants louannécains :

- Pierre LE DAUPHIN et Christian CROMBEZ (Titre

de Reconnaissance de la Nation)

- Louis HENRY (Médaille commémorative avec agrafe Algérie).

La cérémonie s'est prolongée avec un dépôt de gerbe au monument du Guilors.

Le pot de l'amitié a scellé cette commémoration.

Guy PARZY



DÉFI 2017 : DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

La troisième édition du "Défi Sportif Louannec - Perros-Guirec" s'est déroulé sous un ciel clément. 27 équipes de deux concurrents se sont "affrontés" dans ce truc un peu dingue ou tu cours, tu pagaises et enfin tu pédales...



Sur des distances de 4,5 ou 8,5km pour la course à pied, 2,5km pour le kayak et 14 ou 21km pour le VTT, nos amateurs ont pris beaucoup de plaisir, même s'ils ont rejoint l'arrivée pour certains, recouverts de boue.

Dans le même temps était donné le départ du "Défi du Lenn", une course pour tous et d'une randonnée pédestre de 10km organisées conjointement par

l'ARAL de Louannec et les Amis de la Côte de Granit Rose de Perros-Guirec.

Ces défis ont remporté un succès relatif, considérant un manque de participants dans les deux derniers défis.

Un débriefing et le pot de l'amitié seront organisés prochainement. Ce sera l'occasion de remettre un chèque du montant du bénéfice réalisé, à une association caritative locale.

Nous voulons par l'intermédiaire de ce bulletin municipal, remercier les bénévoles, les services techniques de la Mairie de Louannec, le C.A.L., pour leur participation active et sans qui, cette journée n'aurait pas pu connaître ce succès et ce retentissement.

Merci à tous et à l'année prochaine...

Guy PARZY



LE LENN EN FETE

Le lundi 14 août, dans le cadre du camping municipal, s'est déroulée la deuxième édition de la Fête du Lenn. Cette manifestation festive et musicale, sous la présidence de Monsieur Gervais ÉGAULT, Maire, a attiré un public nombreux, composé de vacanciers mais aussi d'autochtones.

Les festivités ont démarré par des chants de mer et de marins avec :

- "Les Couillons de Tomé", une escouade de Perrosiens et louannécains qui a emprunté le nom d'une cardinale uest située du côté de l'île Tomé, un paradis pour oiseaux, en face de Perros-Guirec.

- ensuite les "Sonerien Bro Landreger", bagad de Tréguier, ont pris le relais, entraînant dans leurs danses traditionnelles les fidèles adhérents de "la Gavotte louannécaine" et une partie de l'assistance.

- Puis, changement de rythmes avec l'entrée en scène des rockeurs de "Salomon and the Ricky Key's", un trio qui rappelle les répertoires de Chuck Berry à Elvis Presley...

... le tout dans un fumet de frites - saucisses prépa-



rés par le personnel du snack et quelques bénévoles.

Nous remercions notre ami Christophe Parré qui a assuré d'une main de maître la sonorisation de ces spectacles, mais aussi le personnel du camping et tous les bénévoles qui ont permis que cette journée se déroule sous les meilleurs auspices.

Le feu d'artifice musical "Ruggiéry", tiré sur le plan d'eau du Lenn par monsieur Frédéric Salaün, maître des bombes et des couleurs, devant une foule qui est de plus en plus dense au fil des ans, a offert un spectacle aérien et maritime fabuleux.

Guy PARZY

ETAT CIVIL 2ND SEMESTRE 2017

NAISSANCES

COUZIGOU Soan
BRIAND Chloé, Amélie, Désiré
LEPAGE Louen, Bruno, Gilles

8 juillet
4 août
4 août

LAMOUR Mathis, Pierre, Didier
TURPIN Noah, David, Mathis
MORDELLES Jules

7 août
20 octobre
6 novembre

MARIAGES

LE PAPE Julien et TAILLIEU Laury, Marie, Christiane
GOAZIOU Christian, Serge et JUAN-ALEMAN! Isabelle, Françoise
LE CORFEC Gonéry, Pierre, Romain et AUGUSTE Alice Lolita
FABRE Jonathan et LAUDREN Elodie, Anaïk, Kristen

15 juillet
29 juillet
12 août
6 octobre

DÉCÈS

BOURDOULOUS Amédé
POIRIER Gabriel, Isidore, Louis, Marie
ANDRE Henriette, Alphonsine, Mauricette
CALLOC'H Maurice
CREC'HRIOU veuve LE ROY Yvonne
GOMEZ Marie
BRICOUT Robert

26 juillet
30 juillet
27 juillet
31 juillet
12 août
18 août
6 septembre

LE BRETON veuve TOUDIC Marie
MORIN Etienne, François, Paul
ADAM Pierre
BOUTRY Benoît
HERRY Mathilde, Louise, Irma
CHERBONNEL Alexandre, Yvon

11 septembre
21 septembre
22 septembre
6 octobre
31 octobre
5 novembre



FAMILLE FRANÇAISE : LAURENCE DE PENGUERN HONORÉE

"Gervais Egault, maire, entouré de quelques élus, a remis, la médaille de la Famille à Laurence de Penguern. Une récompense qui honore cette mère de famille pour l'exemplarité avec laquelle elle a su élever ses six enfants. Laurence Thoux est née en 1963, à Louannec, à Kerambellec, où ses parents étaient agriculteurs. En 1984, elle épouse Ollivier de Penguern, alors capitaine d'artillerie. De cette union naîtront six enfants : Godefroy (diplômé de l'Edhec), Henry (diplômé de l'Ecole Navale), Guillaume (diplômé de l'Ensta Brest DGA), Tugdual (DSGC), Marie Liesse (infirmière) et Marie-Lorraine (étudiante).

La famille va se déplacer au gré des affectations du père militaire. C'est ainsi qu'elle s'installe à Mail-

ly-la-Camp, Lille, Laon, Rennes, Nancy, Versailles, Rennes avant de se retirer, en 2012, à Louannec, dans la ferme familiale de Kerambellec. En plus de la Médaille de la Famille, remise au nom du Préfet, le maire lui a adressé ses félicitations en lui remettant la médaille de la commune et le traditionnel bouquet de fleurs".

Le Télégramme du 15 août 2017



NOUVEAUX COMMERCANTS

SAFTI

Chantal HUON
Conseiller Indépendant en Immobilier

06 60 63 41 41
chantal.huon@safti.fr

Tous les conseillers du réseau SAFTI sont des agents commerciaux immatriculés au RSAC

www.safti.fr

GARAGE CAP 22

z.a de mabilies
22700 Louannec
02.96.23.34.85

garagecap22@free.fr



Perdre du poids avec Weight Watchers Liberté, c'est possible !

Venez nous rejoindre chaque lundi à 18h00
Salle des Fêtes de Louannec Salle n° 4



UN MÉTIER, ... UNE PASSION

Notre rencontre de ce bulletin s'oriente sur une personne d'un certain âge, mais cela n'empêche nullement de découvrir sa passion, ses hobbies. Modeste et pudique, il ne désire pas être nommé aussi, nous lui attribuerons le sobriquet de "Pépé".

Pendant des siècles, la mer, voie de communication naturelle, a représenté pratiquement l'unique moyen de contact entre les peuples éloignés, le support de la plupart des échanges internationaux.



Bananier "Le Barfleur" Le Havre 2000t C.U

Obnubilé, à 14 ans, Pépé rentre donc comme mousse dans la marine marchande et débute sur un liberty ship : "Le Falaise" puis "le Saint Marcouf" et le "De Grâce". A 16 ans, il devient "Novice" sur "Le Barfleur" un bananier de 2000T. Il passe "matelot léger" (de 18 à 20ans) et assure l'entretien notamment sur un cargo : "Le Wyoming" puis sur le paquebot "Liberty" et sur le cargo "L'Indochine" navire décoré de la Croix de Guerre.

Après son service militaire dans ... la Marine nationale, il travaille comme matelot pour la société Pétrotanker sur les pétroliers : "Le Ronsard", "Le Dubellay" "Le Rémi Belleau" et le "De Baïf".

Il passe son brevet d'électricien et travaille pour la Shell principalement sur le "Leda latona Lucina" pétrolier de 300000T de charge utile, puis sur les "Butilus" et "Balamya", supertankers de 550000T. Il voyage sur presque toutes les mers du globe et voit le Gabon, le Golfe persique, la Louisiane, le Canada, les Antilles, ... Il ne passe en France que rarement, notamment au Havre pour "alléger" avant d'aller à Rotterdam par le détroit du Pas de Calais, pas assez profond pour les pétroliers.

A 55 ans il prend sa retraite. Il se lance dès lors, à corps perdu dans le maquettisme. Féru d'histoire maritime, ce "fils de la mer" n'a qu'une passion : tout pour les bateaux.

Pour Pépé, c'est l'histoire du navire, son mystère, qu'il faut connaître avant de le construire. Il réalise principalement quelques uns de ceux sur lesquels

il a servi, d'après des plans officiels du musée de la Marine, des fiches techniques, des dessins et des photos d'époque afin d'obtenir cette précision et finesse du détail, à des échelles de 1/75^{ème} ou 1/100^{ème}

Mais il miniaturise aussi les bateaux qui le subjuguient : Le Pen Duick de Tabarly, l'Aqipi Ittuk (navire danois) nom esquimau d'un ravitaillleur en pétrole du Groenland, le saint Pierre thonier de Groix, le Saint Gildas chalutier de Terre Neuve, ...

La fabrication d'un modèle réduit nécessite tout d'abord de la patience et de la précision. En effet, une maquette doit être la reproduction du modèle dans sa globalité et à l'échelle. Aucun détail ne doit échapper. Cela demande ensuite un matériel adéquat et important : micro-tour, micro-perceuse, scie circulaire miniature, mini fer à souder,

Et son épouse de nous dire avec le sourire :
"Il n'y a que les bateaux qui comptent..."
... toute une histoire...

Guy PARZY



Liberty ship " Le Falaise" (Le Havre)



Pen Duick - 1^{er} bateau d'Eric Tabarly



Pétrolier "Aqipi Ittuk" ravitaillleur



Chalutier "Le Saint Pierre" Terre-Neuve 1935

ARTISANS

Activité	Entreprise	ADRESSE	TELEPHONE
Agencement Maisons et Bâtegaux	GUILLOURY Arnaud Agencement	3 Hent Treuz	06.13.26.69.04
Agencement Intérieur & extérieur	LES TRAVAUX DE LA PETITE FOURMI	22, rue du Nividic	02.96.23.08.62/06.30.95.72.33
Architecture	ANGLE DROIT	20, route de Kerjean	06.12.51.07.97
Artisan plombier	PARANTHOEN Olivier	4 route de Lannion	02.96.23.36.73
Auto-école	ARMOR AUTO-ÉCOLE	4 route de Tréguier	02.96.37.03.66
Chantier naval	DRAGON ROUGE	Mabiliès Route de Tréguier	02.96.49.05.81/06.07.09.36.79
Chauffage-Sanitaire-Entretien	CSE LE HUEROU	13 route de Kerjean	02.96.91.29.65/06.10.55.15.60
Charpente - Ossature bois	ARMOR CHARPENTE	2 rue du Rosédo	06.21.93.20.07
Charpente Menuiserie Cloisons	EMC 22	47 route de Tréguier	02.96.91.03.03
Couverture zinguerie	THEPAULT Daniel	40 route de Kernu	02.96.49.07.63
Couverture zinguerie bardage	BREHAULT Guillaume	15, Ar Vouster	06.77.82.97.58
Couture	L'ATELIER DE COUTURE	10 hameau de Petit-Camp	02.96.23.26.87
Couture	COUTURE MANNICK	19 bis Tristan de Coëtmieux	06.87.99.77.86
Diagnostics immobiliers	DIAGNO IMMO	19 route du Stivel	02.96.23.16.90 / 06.88.81.44.47
Electricité	MJ ELEC	1 bis allée du Verger	06 64 37 18 10
Electricité	E.G.C.M	53 ter route de Tréguier	02.96.23.08.60/06.43.85.06.39
Electricité Plomberie Sanitaire	RST	13 rue des Roches Douvres	02.96.91.01.12
Electricité Plomberie Chauffage	SUNELEK	ZA de Mabiliès	02.96.23.01.11/06.82.55.58.32
Entretien Jardins	JP PAYSAGES	38 Route de Perros	02.96.91.12.24
Entretien Propriété	TACON Jean-Pierre	19bis Route de Kerjean	02.96.91.18.27/06.25.77.39.08
Fenêtres Vérandas Alu	SARL ALLAIN Hervé	ZA de Mabiliès	02.96.91.10.60
Imprimerie	Editions JACK	54 route de Tréguier	02.96.23.24.44
Jardinier	MON JARDINIER	ZA de Mabiliès	06.33.19.46.02
Paysagiste	ATOUT PAYSAGE	ZA de Mabiliès	06.33.19.46.02
Maçonnerie	ARMOR BATY	4 ter Le Tossen	06.63.20.16.76
Mécanique	Société ACTUEL VO	43 route de Tréguier	02.96.23.14.48
Menuiserie Agencement	CORNU Vianney - CÔTÉ BOIS	ZA 22700 Louannec	06.81.59.90.34
Menuiserie	SAD Guilloteau Marc	46 route de Tréguier	02.96.23.33.86/06.86.46.95.60
Nettoyage	MATHURIN Philippe	12 Clos du Jardellec	02.96.49.07.90
Nettoyage automobile/Voitures sans permis	Atelier VSP	ZA de Mabiliès	02.96.21.98.17/06.66.77.42.83
Peintre	LE GAFFRIC Georges	8 Park ar Groas	02.96.23.17.65/06.87.36.35.72
Peintre	FM Peinture	2 Coat Gourhant	02.96.49.03.73
Plomberie Chauffage	GARDES Romain	Louannec	02.96.23.39.78/06.24.78.56.17
Réparation/ventes...	SOLUTIONS NAUTIQUES	ZA de Mabiliès	02.96.35.88.13/06.10.23.71.65
Vitraux	VITRODESIGN	7, rue des Granites	06.58.48.10.67/02.96.46.19.89
Voilerie-Grément-Chantier	ESCALE VOILE	Route de Nantouar	06.28.34.08.96

COMMERCANTS

Activité	Commerce	NOM Prénom	ADRESSE	TELEPHONE
Bar à vins - Restaurant	Kerjoem	M. et Mme HERBAIN Marc et Géraldine	15 Rue des Ecoles	09.86.69.60.31
Bar	Le Dockland	Mmes TRAN-VIVIER Vanni et LAVÉANT Mélina	2 Route de Kernu	02.96.23.01.34
Boucherie-Traiteur	Boucherie Jacques	M. MALLEDAN	14 Route de Tréguier	02.96.23.27.00
Boulangerie	Société Le Boulch	M. LE BOULCH	12 Route de Tréguier	02.96.91.14.22
Boulangerie	Boulangerie	Mme M. COTTIN	13 av. des Feux du Large	02.96.91.03.57
Brasserie	Eux	MM GUEGOU Cyril et Sylvain	Pont ar Saux	02.96.23.21.67
Cigarettes Electroniques	Ty Smoky	M. FABRE	7A, allée des Genêts	06.88.59.98.26
Chambres et table d'hôtes	Le Colombier	M. VANBELLE	8 Coat Gourhant	02.96.23.29.30/06.23.58.58.34
Coiffeur	Mèche bleue by Anne-Laure	ABDALLAH Anne-Laure	1 rue des Ecoles	02.96.23.07.64
Coiffeur	Couleur Déco	Mme PLUNET	Le Clos du Bourg	02.96.91.18.34
Epicerie	L'Epicerie des îles	Mme et M. LE GALL-LE BÉCHEC	18 Route de Tréguier	02.96.23.17.54
Fleuriste	Créa Flore	Mme LE CAROU	1 Allée du Verger	02.96.91.04.04
Garagiste	Garage Citroën FKE Auto	M. et Mme ECHAVE	49 Route de Tréguier	02.96.23.29.47
Garagiste	Garage CAP 22		ZA de Mabiliès	02.96.23.34.85
Horticulteur	Horticulture de Pen Ar Hoat	M. BODIOU	7 Route de Lannion	02.96.23.18.94
Hôtel	Les Sternes	M. et Mme DURAND-DESCADILLES	Pont ar Saux	02.96.91.03.38
Hôtel	Motel du Lenn	M. EMBRY	70 Route de Perros	02.96.23.28.47
Immobilier	ABCD Immobilier	M. DENIEL	Route de Tréguier	02.96.23.04.31
Immobilier	IAD	M. Benoît BERTHELOT		06.76.97.26.28
Immobilier	SAFTI	M. Chantal HUON		06.60.63.41.41
Massage - Relaxation - Onglerie	Tamaris	Mme CARPENTIER Sabrina	8, rue des Mouettes	09.66.43.33.19
Onglerie		Mme LE PEZRON	34, route de Tréguier	06.30.98.59.68
Restaurant	L'Abricotier	M. et Mme QUENEC'H DE QUIVILIC	35 route de Perros	02.96.91.20.28
Restaurant	Le Garde-Manger	M. CLOIN	4 route de Kernu	02.96.91.83.21
Service à la personne	Aide 2 vie - Maintien à domicile	M. DECOURTIE Olivier	38, route de Tréguier	02.96.23.16.41
Service à la personne	Particuliers Services	M. LE QUELLEC JP	38bis, route de Perros-Guirec	02.96.91.12.24/06.62.67.76.87
Savonnerie	Savonnerie de l'Île Tomé	M. MILLOT Gérard	39 Côte de Kernu	06.89.33.59.87
Esthéticienne à domicile	Bella Rose	Mme GUILLOTEAU Sabrina	46 Route de Tréguier	06.41.56.01.23/02.96.23.33.86
Tabac Hôtel Bar	Le Village	M. TANGUY Cédric	1 Route de Tréguier	02.96.23.20.60
Toilettage canin	Tendance Canine	Hélène GIROUX	4 Rue de St-Yves	02.96.91.28.99

INFOS PRATIQUES



LOGEMENT - HABITAT

ADIL (Information sur le logement)

Renseignements d'ordre juridique ou financier
Permanence 9h-12h
Centre Jean Savidan à Lannion

Tél. : 02 96 61 50 46

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)

Permanence de l'union locale CLCV
Lannion-Trégor, association de Consommateurs.

Tous les vendredis, 9h-12h.

Centre social de Ker-Huel

29 bd d'Armor – Lannion

Tél. : 02 96 48 27 47

E-mail : clcv-tregor@tiscali.fr

Site Internet : www.clcv.org

UFC - QUE CHOISIR (Association des consommateurs)

AL de Paimpol/Lannion

Permanence à Lannion chaque mardi de 14h à 15h30 et vendredi de 15h30 à 18h30.

Espace Volta - Bâtiment B au R.D.C.

1 rue Ampère

22300 LANNION

C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor)

M. Claude THIMEL, architecte-conseiller, est à votre disposition pour tout conseil aux particuliers désirant construire. Permanence à la Subdivision de l'Equipment de Lannion. 1er et 3e jeudi du mois de 9h-12h et 14h-16h.

Prendre RDV au 02 96 46 69 80.

ERDF – GDF :

8 Quai d'Aiguillon

22300 Lannion

Tél. : 08 10 73 16 46

Sécurité-dépannage :

n°azur 08 10 33 03 22

POINT INFORMATION HABITAT - LTC

21 rue Jean Savidan à Lannion

Tél. : 02 96 05 93 50

TRANSPORT

Mobili Tilt : n°azur 0 810 22 22 22

SNCF : 36 35

Aéroport de Lannion :

Rte de Trégastel – Lannion

Tél. : 02 96 05 82 22

EMPLOI

Pôle Emploi :

Boulevard Armor – Lannion

Tél. : 39 49

Mission Locale pour l'Emploi : Les jeunes âgés de 16 à 25 ans, inscrits à Pôle Emploi peuvent également s'inscrire à la Mission Locale pour l'Emploi.

Tél. : 02 96 46 40 09

E-mail : m-l-lannion@wanadoo.fr

INFO - DROIT

Maison de la Justice et du Droit

15 Quai Maréchal Foch

Route de Loguivy

22300 LANNION

Tél. : 02 96 37 90 60

Lundi, mardi (1er et 3ème mardi du mois) et vendredi : 8h45-12h15 et 13h30-17h00

INFOS ADMINISTRATIVES

Centre des Impôts

Kroas Hent Perros

22300 Lannion

Tél. : 02 96 48 95 94

Trésor Public

54 rue Kra Douar

22300 Lannion

Tél. : 02 96 48 95 94

SANTE

Centre Hospitalier

Tél. : 02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor :

Tél. : 02 96 46 65 65

SOCIAL

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

39 Avenue du Park Nevez

BP 40746

22300 LANNION

Tél. : 0 820 904 179

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

• Centre administratif et social de Kermaria à Lannion

Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h30.

• Centre social de Ker-Huel

29, bd d'Armor Lannion

2e et 4e lundi ; tous les mercredis et vendredis, 9h-12h et 14h-17h30.

Trégor Alcool Assistance

La Croix d'Or

22300 LANNION

Tél. : 02 96 91 44 56

Association Beauvallon : PAEJ Lannion (ex FILEA)

15 rue des Fontaines - 22300 LANNION

Tél. : 02 96 46 34 43

ALMA 22 (Allo Maltraitance Personnes Agées)

ALMA 22

BP 4618

22 046 SAINT-BRIEUC Cedex 22

Tél. : 02 96 33 11 11 Répondeur 24 h sur 24.

MDD (Maison du Département)

13 boulevard Louis Guillou - Lannion

Tél. : 02 96 04 01 04

LTC (Lannion Trégor Communauté)

1 rue Monge - CS 10701

22300 LANNION

Tél. : 02 96 05 09 00

NUMEROS D'URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17

(112 à partir d'un portable)



Pompiers	18	Sophrologie	Corinne GIUDUCELLI
Gendarmerie	02 96 23 20 17		5, route de Perros
Médecin			06 47 97 00 07
Sylvie LE BERRE			
20, Avenue des Feux du Large			02 96 23 13 11
Cabinet soins infirmiers	02 96 23 20 51	La Poste	
2, rue St Yves	02 96 23 26 54	Les Ecoles	Ecole Élémentaire
Cabinet infirmier			02 96 91 13 65
Ronan PAUGAM et Delphine LE CALVEZ			Ecole Maternelle
38 route de Tréguier	06 20 77 24 08		02 96 91 25 47
Chirugien-dentiste		Relais Assistantes Maternelles	CIAS/LTC (Mme le Breton)
Gilles LE PAGE	02 96 49 06 20		06 77 13 55 05
5, route de Perros		Soins à domicile	CISAD pôle Phoenix Bât. B, Rte du Radôme
Pharmacie			22560 Pleumeur-Bodou
Anne GUEZIEC			02 96 91 25 26
Rue des Feux du Large	02 96 23 19 71	Centre de Loisirs	Rue des Ecoles
Psychologue Clinicienne D.E			02 96 91 22 25
Florence SAILLANT	02 96 49 01 24	Camping municipal	Ernest Renan
5, route de Perros			02 96 23 11 78
Masseurs Kinésithérapeutes		E.D.F. - G.D.F. Dépannage urgence	Electricité - Gaz
René THUAULT, Emmanuelle JEZEQUEL,			09 72 67 50 22
Izeline FERRÉ et Antoine NAUD		Préfecture St-Brieuc	02 96 62 44 22
38 route de Tréguier	02 96 23 07 98	S/Préfecture Lannion	02 96 46 74 46
Manuel DORÉ et Antoine BIARNES		Correspondants de Presse	Ouest-France
5, route de Perros	02 96 49 01 21		02 96 23 09 61
Pédicure - Podologue			Mme DURIEU Caroline
Anne-Lise FAIJAN	02 96 35 06 03		06 61 80 81 75
38, route de Tréguier	06 71 76 27 88		of.cdurieu@orange.fr
Orthophoniste			le Télégramme
Stéphanie JOUANNO			02 96 23 70 46
38, route de Tréguier	06 82 69 88 17		M. EVEN René
			09 61 04 46 80
Ostéopathe DO			rene.even@orange.fr
Pierre MAUGUIÈRE		EHPAD	Maison Accueil personnes âgées
5, route de Perros	02 96 49 01 20		02 96 91 25 55
		SYNDICAT D'ENTRAIDE DU CANTON DE PERROS-GUIREC	25 avenue de la Mairie
			02 96 91 00 09
			Saint Quay perros
		CCAS	Mairie Louannec
			02 96 23 20 63

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2018

Ordures ménagères :

Mercredi (semaines paires) (bac gris)

Collecte sélective :

Mercredi (semaines impaires)(bac jaune)

<http://www.lannion-tregor.com/fr/dechets/les-jours-de-collecte-des-dechets.html>

Le BIM

Responsable de la publication : Gervais Egault
Ville de Louannec 22700
Tél. : 02 96 23 20 63

Site Internet : www.louannec.com

Membres de la Commission :

G. Egault, D. Viard, G. Parzy

S. Cravec, E. Renaud

Rédaction : Mairie de Louannec

Dépôt légal : Novembre 2002

Impression : Publi Trégor - Lannion

Distribution : Daniel Coïc

Mairie : 02 96 23 20 63
Fax : 02 96 23 35 42

Heures d'ouverture :

Lundi au Jeudi 8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 17 h 30

Vendredi 8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 16 h 30

Samedi 9 h 00 - 12 h 00

E-mail : mairie-louannec@orange.fr

Internet : www.louannec.com

E-mail : bulletin-louannec@orange.fr

Permanences du Maire et des Adjoints

Gervais EGault
Jean-Pierre MORVAN
Nicole MICHEL
Marc BACUS
Pierre VAISSIE
Danielle VIARD

mercredi et samedi 9 h - 12 h

lundi 10 h - 12 h

jeudi 10 h - 12 h

samedi 10 h - 12 h

mardi 10 h - 12 h

vendredi 10 h - 12 h

ET SUR RENDEZ-VOUS



3 décembre 2017 : Marché de Noël à la salle des fêtes de Louannec.



Intimidée par le Père Noël cette petite fille.



la chorale "Trégorissimo" en concert à l'église de Runan le 3 décembre